

LE CANADA FRANÇAIS

Et LE FRANCO-CANADIEN

FONDE LE 1er JUIN 1860

VOL. LXXII NO. 46

PUBLIE A SAINT-JEAN D'IBERVILLE, CANADA.

JEUDI, 7 AVRIL, 1932.

LA DEROUTE DU HOUDISME

L'honorable Fernand Rinfret a été élu maire de la ville de Montréal par une majorité de 12,781.

Voici les derniers résultats obtenus:

Rinfret, ...	66,830
Houde, ...	54,049
Guimard, ...	8,038
Gingras, ...	2,057

M. Camille Houde a donc subi une défaite décisive, ayant reçu plus de 20,000 votes de moins qu'en 1930, alors qu'il y eut 116,743 électeurs qui se rendirent aux bureaux de scrutin, tandis qu'il n'y eut que 130,227 électeurs allèrent voter.

M. Houde a été battu avec deux des membres du comité exécutif: MM. Jean-Marie Savignac et Alfred Mathieu, tandis que M. Tancrède Fortin, ex-président du comité exécutif, ne fut élu que par une faible majorité de 241. M. Weldon par 499 et M. Ovide Taillefer par 517.

Les seuls échecs de l'ex-camille houstide qui furent réels sont ceux de J. B. A. Angirion, Max Seigler, Pierre Deguire, Hector Dupuis, Henry-L. Auger, le Dr. Zénon Lesage, T. J. Holland.

Vingt-deux candidats anti-houidistes ont été élus, contre dix anciens. Mais l'ombre houstide a cessé de flotter au-dessus de l'hôtel de ville et il se peut que, demain, ceux qui semblaient hésitants se rangeront du côté de la majorité.

Quoi qu'il en soit, le clan est bel et bien battu à plate couture.

Les quartiers qui se sont débarrassés du houstisme sont Delormier, Maisonneuve, Montcalm, Saint-André, Saint-Denis, Saint-Eusèbe, Saint-Jean-Baptiste et Villieray.

La plus grosse majorité fut remportée par W. H. Biggar et les plus belles victoires furent celles de MM. J. A. Savard contre l'ex-échevin Savignac, dans Saint-Denis, de Georges Brunet contre Eusèbe Mathieu, dans Saint-Eusèbe, du Dr. Côté contre Alan Bray, dans Saint-Henri, de Léon Papineau, contre Bruno Caron, dans Villieray, de Georges Caron contre Oscar Lalonde, dans Maisonneuve, de J. E. Dubreuil contre J. H. Lamarre dans Montcalm, etc.

La victoire la plus surprenante fut celle du jeune J. H. Brien, qui a battu J. N. Drummond, un des plus vieux échecs de Montréal.

La plus petite majorité a été obtenue par M. Pierre Deguire, qui l'emporta par 40 voix dans Mont-Royal; mais il reste encore le résultat d'un poll à venir dans ce quartier.

La plus grosse victoire échevinale est celle que remporta M. Papineau dans Villieray, qui avait à renverser une majorité de plus de 4,000 obtenue par M. Bruno Charbonneau en 1930. Cette année, M. Papineau battit son plus redoutable adversaire par 1463.

La victoire de l'hon. M. Rinfret à la mairie fut générale dans toute la ville. Ce ne fut pas, comme en 1930, une lutte de bulletins de vote entre les quartiers de l'Est et ceux de l'Ouest: M. Houde fut battu dans l'Ouest que dans l'Est par la grande majorité des électeurs qui désiraient évidemment un changement de régime.

Des deux autres candidats à la mairie, MM. Guimard et Gingras, c'est le premier qui fut meilleure figure avec plus de 8,000 votes, tandis que M. Gingras en obtenait un peu plus de deux mille; mais tous deux perdent leur dépôt.

Voici ceux qui perdent leur dépôt comme candidats à l'échevinage: MM. J. A. Carreau et J. A. Delage dans Crémazie; H. Archambault dans Hochelaga; Jos. St-Jean dans Lafontaine; J. A. Lanouette dans Laurier; J. A. Gamelin, dans Maisonneuve; J. A. Appell dans Mercier; Baillie et Almond dans Notre-Dame-de-Grâce; Joseph Millier dans Rosemont; Ulric Simard et W. Melançon dans Préfontaine; E. Bélanger et E. J. Healy dans Sainte-Anne; Joseph Moreau dans Ste-Cunégonde; J. V. Laverture dans Saint-Eusèbe; J. A. Saint-Maurice dans Saint-Henri; Wm Aubert et T. P. Fagan dans St-Joseph; MM. Boileau, Larin et Prézeau dans Villieray.

La défaite d'une dizaine d'échevins houstide, celle de Bray, celle de Houde lui-même, sont des événements dont la population de Montréal a lieu de se féliciter. Le houstisme ne reverra un coup dont il se relèvera difficilement. Le danger d'aventurer qui avait fait de l'hôtel de ville de Montréal le siège du parti conservateur, québécois, va aujourd'hui ce qu'il a gagné à essayer de sauver sa peau aux dépens de M. Taschereau: une majorité de 40,000 voix changée en minorité de 13,000, cela ne se voit pas à chaque élection, même à Montréal.

Nous adressons nos félicitations à son Hogueur le maire, l'honorable Fernand Rinfret, que nous avons eu plaisir d'apprécier, il y a vingt ans, comme journaliste, au Canada, de Montréal, ainsi qu'aux échecs de l'Est. Puisse leur administration redonner à Montréal, sa population prospère.

DE TOUT UN PEU

Bien que King ait offert 2 ou 3 fois par jour de voter des subsides pour le chômage au gouvernement, celui-ci n'a rien voulu entendre, il ne veut pas de subsides qui sont une limitation au rasplage, il faut rien moins que l'autorisation de dépenser quand on jugera que c'est nécessaire, c'est-à-dire n'importe quand et n'importe comment.

M. Bennett à date, grâce à ses pouvoirs extraordinaires, a acheté pour \$1,300,000.00 de dormants pour le C. N. R. à 65c le dormant, un prix d'amis. Il y a d'autres dépenses du même genre que l'on a découvert et elles seront publiées avant longtemps, bien que M. Bennett refuse d'en rendre compte devant le Parlement.

C'est l'ancienne manière de gouverner, la manière des rois d'autrefois que M. Bennett a adoptée, avec cette différence cependant qu'il n'est pas assez franc pour dire où il met notre argent et dire aussi ce qu'il entend en faire d'ici là mai.

N'a-t-il pas eu le temps de calmer les affamés qui l'entourent. Si non, attention d'ici là mai, l'argent va pleuvoir... mais pas sur les chômeurs.

Pour la troisième et la quatrième fois le "ballon" a été appliqué aux Communes, chaque fois ce sont les bleus qui y ont eu recours, chaque fois il s'agissait pour eux de se donner des pouvoirs arbitraires.

La menace du premier ministre d'appliquer le ballon ne nous surprend pas, c'est dans son caractère. C'est aussi une bien mauvaise note pour son gouvernement qui démontre ainsi sa mauvaise foi et son désir de dépenser notre argent sans avoir à rendre compte, et sans discussion.

Nous avons eu un déficit en 1931, nous en avons eu en 1932 et nous en aurons un plus gros en 1933 et pour les années à venir, tant que nous serons gouvernés par des hommes qui ne gouvernent pas pour le pays, par des hommes qui s'en moquent et qui ne respectent rien.

Houde craignait tellement pour sa précieuse existence, qu'il se faisait garder jour et nuit par des hommes de police, Bennett lui, craignait autre chose de la part des chômeurs, les fait recevoir par la police Montée.

Procédés identiques suivis sans doute par deux hommes dont la conscience n'est pas tranquille sur quelques points au moins.

Non, mais faut-il qu'ils aient peur pour prendre tant de précautions contre les chômeurs qu'ils alimentent et pour lesquels ils sont censés avoir tant fait.

L'hon. M. Bennett disait aux Communes l'autre jour: "Que l'on me traite de dictateur, peu m'importe, la loi va passer. C'est faire injure aux ministres qui m'entourent que de prétendre que je conduis tout, tout seul."

Ce n'est pas une injure à faire aux autres ministres. M. Bennett, c'est tout simplement dire la vérité, ce n'est pas notre faute s'ils ne sont que des ministres d'apparat, c'est la vôtre!

Alors qu'il était dans l'opposition, M. Bennett a dit un jour: "Je considère que le ministre du travail (M. Heenan) est un homme d'un très bon esprit, mais je ne crois pas qu'il soit dans l'intérêt du Canada que des pouvoirs aussi grands soient donnés à un particulier lorsque nous vivons sous une forme de gouvernement démocratique dans lequel les tentations de commettre des abus sont aussi grandes que les pouvoirs accordés par ce bill."

M. Bennett trouvait cette phrase bien claire, précise et complète quand il l'a dite, il en était fier, c'était sa conviction, aujourd'hui que les libéraux lui disent la même chose au sujet de son blanc-seing, M. Bennett les accuse de faire de l'obstruction, ce qui ne l'empêchera tout de même pas de se faire autoriser à dépenser sans contrôle toute somme d'argent qu'il lui plaira de dépenser, pourvu qu'il prenne la précaution de déclarer "congélation du chômage", l'oeuvre qu'il voudra favoriser.

M. Bennett "comme particulier aura de grands pouvoirs alors que nous vivons sous une forme de gouvernement démocratique dans lequel toutes les tentations de commettre des abus sont aussi grandes que les pouvoirs accordés par ce bill du chômage en blanc."

Et les abus de M. Bennett seront d'autant plus grande, que ses pouvoirs seront plus étendus.

L'hon. M. Taschereau a envoyé à l'hon. Bennett un exposé très clair de l'attitude de la Province de Québec au sujet du Saint-Laurent. M. Taschereau dit sur quel nous basons nos prétentions, et si M. Bennett est de bonne foi, il va admettre que nous avons raison, mais si au contraire, il a des intérêts opposés aux nôtres chez les amis de M. Bennett, il n'admettra rien et commettra pour la loi du "chèque en blanc", il ne voudra rien entendre, appli-

quera le ballon, et dira à ses députés: "Esclaves votez-moi cette loi au plus vite."

Ainsi se commettra la "super-bêtise" du gouvernement Bennett, de faire un cadeau à un pays qui ne nous en a jamais fait, et en même temps, on fera la loi... à quelques financiers de Toronto, qui ne peuvent supporter l'idée que Montréal et Québec gardent même ce qui leur appartient.

La baisse des salaires des employés civils n'est pas envisagée de la même manière par tout le monde. Les employés civils, va sans dire, veulent d'un mauvais oeil cette réduction qui leur enlève beaucoup, quel qu'en dise M. Bennett. Les marchands, ne sont pas contents parce que ça les affecte aussi.

Le simple bon sens commandait à M. Bennett de ne pas toucher aux salaires des employés civils, les petits salaires surtout, la parce que ça diminue leur pouvoir d'achat et 20 parce que ça les prive même du nécessaire. C'était agir à l'encontre du bon sens que de diminuer le pouvoir d'achat d'une partie de la population, alors que l'on a recours à des moyens fictifs pour l'augmenter.

Mais le bon sens n'a jamais été l'apanage de l'hon. R. B. Bennett et il lui est aussi facile de faire deux choses contraires l'une de l'autre que de changer de chemise. Par des mesures qui lui confèrent des droits de dictateur, il essaie à tout prix de créer un pouvoir d'achat plus grand et par une autre mesure, il fait en sorte de le diminuer.

Ce n'est pas surprenant que nous soyons mal administrés!

Celui qui réussira à faire réparer le pont Gouin de manière à ce qu'il n'y ait plus d'eau sur les trottoirs et surtout à ce que les piétons soient protégés contre l'eau lancée par les automobiles, camions, etc., sera considéré comme un bienfaiteur de l'humanité!!!

Quand une somme est fixée d'avance, l'opinion qui prévaut c'est qu'il faut la dépenser en entier", disait l'hon. Manion pour tenter de démolir la proposition libérale de fixer un montant pour soulager le chômage.

M. Manion a oublié que d'un autre côté, quand un lien d'union se crée d'un homme plus il veut en avoir, dit-il, qu'il peut dépenser jusqu'à \$100,000, il le dépensera en entier, mais dites-lui qu'il peut dépenser sans compter, pour le maintien de l'ordre et du bon gouvernement, il dépensera le \$100,000, et beaucoup plus.

Dans le premier cas, nous avons au moins cette garantie que s'il dépense le \$100,000, il n'ira toujours pas plus loin. Dans le deuxième, nous devons nous fier au jugement d'un particulier, et le jugement de M. Bennett d'après notre expérience est loin d'être une garantie!

Le Star de Montréal veut que l'opposition soit responsable du retard causé par elle à la passation du bill du chèque en blanc. D'après ce journal aussi, le gouvernement Bennett est responsable de ses actes. Dans quel sens est-il responsable? Où est la garantie? Cela veut-il dire que Bennett va rembourser de sa poche.

Où s'il nous donnait une garantie comme celle-là, nous pourrions être tranquilles, parce qu'il s'agirait de son argent, mais comme il s'agit du nôtre!!!

PC.

LE PEUPLE NE SE LAISSE PAS BAILLONNER

M. Martial Rheaume, notre député libéral, se prononçant contre la proposition du gouvernement sur l'affaire du chômage, dit:

Monsieur l'Orateur, puisque l'occasion m'est fournie de prendre la parole une deuxième fois sur ce débat, je tiens à dire au très honorable premier ministre de ce pays, que s'il applique le ballon, c'est son droit, mais il a derrière lui le peuple qui a ses représentants en cette Chambre et qui aura son dernier mot à dire à la prochaine occasion et il en profitera pour reprendre sa revanche.

Tout le monde se rappelle la fameuse loi des élections de 1917, bâillonnée par le sénateur McGehe, pour rester au pouvoir malgré la volonté du peuple, mais le peuple a eu sa revanche en 1921, il a été balayé par tout le pays, des provinces entières l'ont renié.

Monsieur l'Orateur, lors des dernières élections, le très honorable premier ministre, (M. Bennett) a parcouru le pays en faisant toutes sortes de promesses à toutes les classes de la société, particulièrement à la classe agricole; il leur a promis la hausse de leurs produits, tels que beurre, fromage, oeufs, légumes, etc. Et ceci me rappelle un petit incident qu'un cultivateur du comté de Châteauguay m'a raconté lors des dernières élections provinciales. Il avait entendu le très hono-

nable premier ministre de ses propres oreilles, à Ormstown, dire aux cultivateurs qui l'écoutaient qu'il venait de parcourir une partie du sud de la province de Québec et qu'il avait vu sur le parcours de son chemin, des mères de famille aidées de leurs enfants, après traire les vaches, que c'était triste quand il pensait au prix qu'ils obtenaient pour leur lait et que ça ne payait pas même leur temps; qu'il avait vu aussi des familles entières après arracher et attacher des légumes pour aller les vendre au marché de Montréal, sachant, lui, qu'ils ne pouvaient obtenir pour leurs légumes assez pour payer le trouble de les attacher par paquets.

Monsieur l'Orateur, après ces paroles et les agissements du très honorable premier ministre d'avoir enlevé aux cultivateurs, leurs marchés, d'avoir augmenté leur coût de revient en augmentant les taxes sur les machines agricoles, peut-on avoir confiance dans ses promesses. Lui et ses partisans nous répondent qu'il a rempli ses promesses et nous disent qu'il avait promis une session d'urgence et nous l'a donnée; il a fait voter 20 millions pour le chômage, ses promesses sont remplies; quand lui et ses partisans parcourent le pays promettant des ponts et des quais sur tous les lacs et rivières du pays, promettant de l'ouvrage à tous ceux qui veulent travailler, placez-moi à la tête du pays, je promets à tout le monde l'aisance, la joie et le bonheur dans tous les foyers où je périrai à la tâche.

Mais de quelle manière a-t-il essayé de régler le chômage? En forçant les gouvernements provinciaux à verser 25 p. 100, les municipalités, 50 p. 100, et son gouvernement 25 p. 100. De cette façon, il a placé certaines provinces du pays et une foule de municipalités aux portes de la banqueroute.

Mercure, dans sa réplique, au chef du parti libéral, il a parlé de l'élection de Trois-Rivières et de celle d'Arthabaska. Je me rappelle, monsieur l'Orateur, dans l'élection de Trois-Rivières, il y a eu beaucoup de promesses de faites et je n'ai pas encore entendu la voix du député de cette division (M. Bourgeois) dire si les promesses faites par son parti avaient été remplies. Il a eu certainement l'opportunité de le faire mais il s'en est bien gardé. Il s'est contenté, comme plusieurs députés de la droite, de brûler de l'encens sous le nez de son chef, lors de son discours sur l'adresse. Dans sa réplique de mercredi dernier, il a fait allusion au discours prononcé par l'honorable député de Québec-Sud (M. Power). Je comprends qu'il ait été offensé dans son orgueil par les remarques de l'honorable député. Il y a un proverbe qui dit: "Qui aime bien, châtie bien."

Monsieur l'Orateur, il y a du vrai et de la pure vérité dans ces remarques de l'honorable député. Que le premier ministre lise ce discours à tête reposée, il y a certainement se reconnaître. Il est très intelligent; tout le monde lui reconnaît une foule de qualités, mais il a un défaut qui prime au-dessus de ses qualités, c'est d'être un autocrate reconnu. A la Conférence impériale, à l'autonomie de 1920, un certain ministre de la-bas lui a même donné des qualificatifs qu'il n'a pas aimés et, mondialement, le parti libéral a été reconnu en pleine Chambre en 1917, un ministre du cabinet du Gouvernement conservateur du temps, et le très honorable premier ministre en faisait partie, lui ne fait ces remarques que personne en cette Chambre voudrait répéter, qui sont restées au Hansard et qui n'importe qui peut lire tous les jours. Je crois que si le très honorable premier ministre voulait apporter un peu d'attention à ces remarques, il pourrait peut-être se corriger et son parti en retirerait profit et le pays serait administré suivant la constitution.

Monsieur l'Orateur, la droite ignore dans ce débat ce qu'il y a de plus cher à tous les Canadiens, c'est la constitution qui régit ce pays et que nos ancêtres ont obtenu au prix de mille et un sacrifices et nous de la gauche, nous ne sommes pas prêts à la sacrifier même à un Gouvernement tory. Le très honorable premier ministre, dans son discours du 23 mars, a déclaré qu'il a certaines choses à compléter et dit cependant qu'il n'y a rien de grave, mais j'ai peur de cette déclaration. Si ce n'est rien de bien important, pourquoi insistait-il pour avoir ce blanc-seing?

Monsieur l'Orateur, depuis que je suis ici j'ai toujours suivi le très honorable premier ministre avec beaucoup d'attention et j'ai constaté souvent qu'il change d'idées suivant les circonstances. Je vais en citer une en particulier: celle qui regarde l'immigration.

En 1931, le 21 avril, page du Hansard 776, il disait ceci: "Voilà toute l'affaire. Je veux faire connaître à la Chambre un relevé appuyé par des statistiques que j'ai en ma possession. Les honorables députés se rendent-ils compte que pendant cette période 104,556 personnes ont émigré de l'Europe centrale dans notre pays? Ces gens sont venus chez nous et ils sont aujourd'hui en grande partie à la charge des Canadiens. La plupart, — je ne dis pas tous, — sont à la charge du pays, à l'aide de nos taxes."

Mais voyons ce qu'il disait le 11 février 1929: "Nous possédons une des plus grandes étendues de terres non défrichées du monde entier; il nous faut de toute nécessité augmenter notre population. Ne nous faisons pas d'illusion à cet égard, bien qu'on ait souvent prétendu le contraire. L'augmentation de la population par le moyen de l'immigration non seulement diminuera le chômage des habitants actuels du pays, mais créera de nouveaux débouchés à la main-d'oeuvre."

Monsieur l'Orateur, si le premier ministre d'un pays fait une telle déclaration et deux ans après, à peine, préche le contraire et reproche au parti libéral de ne pas faire d'immigration intense, je crois avoir raison de dire qu'il change d'idées aussi souvent que le vent.

Voyons maintenant ce que son collègue, l'honorable ministre des Chemins de fer M. Manion disait lui aussi dans le temps, alors qu'il était dans l'opposition, page 2798 du Hansard, 1928: "Je ne me plains pas tant du petit nombre des immigrants britanniques que du petit nombre des immigrants en général. Nous pouvons recevoir plusieurs fois le nombre d'immigrants de tous les métiers que nous recevons aujourd'hui."

Quand cela fait leur affaire, ces messieurs reprochent au parti libéral d'avoir encouragé l'immigration intense, mais ces mêmes messieurs préchaient en faveur de l'immigration quand ils étaient dans l'opposition. En face de ces contradictions, je me demande si nous ne pouvons pas craindre toutes sortes de choses. Car je sais que le premier ministre n'est pas un homme à modifier ses vues quand il s'agit d'atteindre ses fins politiques.

Monsieur l'Orateur, un mot et j'ai fini. Je voudrais que l'honorable ministre de la Marine (M. Duranleau), qui est voisin de mon comté et qui représente un des plus beaux comtés de la province de Québec, ainsi que l'honorable ministre des Postes (M. Sauré), lui, le grand défenseur des cultivateurs, sur le parquet de la chambre à Québec, insistent auprès du premier ministre et des membres du Cabinet pour que quelque chose soit fait pour les cultivateurs des provinces de l'est; dans la province de Québec, dans mon comté et dans d'autres comtés que je connais, il y a des cultivateurs qui sont aux portes de la banqueroute, d'autres qui sont trop pauvres pour se procurer des grains de semence.

On porte une attention toute spéciale à la Saskatchewan, mais ce n'est pas la seule province qui souffre. L'honorable député de Régina (M. Turnbull), dans son discours du 18 mars dernier, faisait appel à la gauche pour venir en aide à sa province.

Je demanderais à l'honorable député de Régina de transmettre à son premier ministre, M. Anderson, un message lui disant que s'il a besoin du reste du pays pour lui venir en aide, de lui faire la charité, pour lui aider à payer les dettes de sa province, qu'il pense à la province de Québec, qui paiera probablement sa large part de ces secours, qu'il pense aux Canadiens-Français de ce pays, aux catholiques de ce pays qui ne lui refuseront certainement pas la charité; mais je lui demanderais en retour de traiter les Canadiens-français de la Saskatchewan, les catholiques de sa province, comme nous, de Québec, nous traitons les autres races et religions. Nous, de Québec, nous vivons comme des frères et respectons les minorités, car nous considérons que nous sommes tous des Canadiens, peu importe la race ou la religion.

LA SESSION FEDERALE

Ottawa, 2. — La loi concernant l'aide aux chômeurs et aux agriculteurs est définitivement adoptée et n'attend plus, pour redevenir en vigueur jusqu'au premier mai, la sanction du gouverneur général, formalité qui sera remplie, lundi après-midi.

Le gouvernement a imposé deux fois le ballon, pour faire passer cette mesure, à l'étude pendant plus de trois semaines, aux Communes, tandis qu'il n'a fallu que quelques minutes au Sénat, pour en disposer.

Trois votes ont été pris, aux Communes, hier, sur ce bill.

Le premier ministre a fait adopter le règlement de clôture pour la discussion en comité, par un vote de 103 à 50, donnant une majorité de 53 au gouvernement; le bill a ensuite été adopté en comité, par 63 à 40, soit une majorité de 23, puis la 3e lecture du bill a été adoptée par 68 à 28, soit par une majorité de 40. C'est le dernier vote qui fut le plus important.

Au cours de la discussion, le très hon. Mackenzie King, se plaignant au point de vue constitutionnel, dit que l'on demande au Parlement de garder en plein cours la constitution du pays. Les actes de l'administration actuelle sont de nature à saper les fondements du gouvernement constitutionnel. Jamais un parlement britannique ne s'est tant écarté des principes du gouvernement responsable.

L'hon. C.-H. Cahan, secrétaire d'Etat, répondant au chef de l'opposition a fait l'éloge du premier ministre Bennett.

L'hon. Dr. R.-J. Manion a fait une importante déclaration concernant la situation des chemins de fer nationaux de même que la situation ferroviaire en Canada.

La Chambre a approuvé le bill autorisant le Canadian National à émettre, cette année, des valeurs pour \$66,500,000.

Les crédits supplémentaires pour l'année financière terminée jeudi, ont aussi été approuvés.

Ottawa, 4. — Ottawa a passé la journée des yeux tournés vers Montréal. Comme l'école, le jour de la lecture des notes, la Chambre, distraite, s'occupait davantage de ce qui se passait dans la métropole que du petit débat très hénin qui se poursuivait chez elle.

Aux communes, à part un débat suivi, dans la soirée, sur le bill réduisant de 10 pour cent les salaires des fonctionnaires de l'Etat, le menu a été très disparate. Il a été question de tout, du budget, de la Beauharis, de la conférence impériale, du bill des juges, du bill se rapportant aux insectes destructeurs, de l'amendement Heenan à la motion "aller en subsides", ainsi qu'on dit en jargon parlementaire, et d'un bill garantissant \$11,372,498 aux chemins de fer de l'Etat pour les aider à faire face à leur déficit.

Un petit incident amusant s'est produit au cours du débat sur l'amendement Heenan, qui fut défilé par 61 à 28 voix. Un député a qualifié un de ses collègues de "Grongeur" et le président Black a jugé que cette épithète n'est pas parlementaire.

Les députés ont quitté la Chambre quelques minutes, à quatre heures de l'après-midi, pour se transporter au Sénat, où Son Excellence Lord Beasborough, a accordé la sanction royale à plusieurs bills, dont celui se rapportant "à l'allègement du chômage et à l'aide à l'agriculture", qui correspond au blanc-seing accordé à M. Bennett.

Clarenceville

C'est avec un sympathique regret que nous annonçons la mort de Mme Alexis Saint-Jean, née Edwidge Bergeron, survenue à la demeure de son fils Oscar, le 29 mars, à l'âge de 78 ans.

Lui survivent, trois fils: Honorat et Oscar, de cette localité; Ernest, de Alburt, Vt.; deux filles: Mme Eusèbe Bernard, de Rouse's Point, N. Y.; Mme Olivier Bergeron, de West-Shefford; plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Les funérailles eurent lieu le 1er avril, en l'église paroissiale, au milieu d'un concours de parents et d'amis. Le service fut chanté par M. l'abbé Samuel Cusson, curé de la paroisse. La chorale sous la direction de M. Théodèle Lamothe et Mlle Nina Dupuis touchait l'orgue. Le cantique d'adieu fut rendu par son petit-fils, M. Théodèle Lamothe.

M. Herbert McCarthy conduisit le deuil et les porteurs étaient: MM. J. A. Dussault, Elie Méthivier, Alexandre Pisonneau, Adolphe Mollereau, tous de cette localité.

Remarqués dans le cortège: Mme Olivier Bergeron, de West-Shefford; M. et Mme Eusèbe Bernard, de Rouse's Point; M. Oscar Saint-Jean, M. et Mme Honorat Saint-Jean, de cette paroisse; M. et Mme Ernest Saint-Jean, de Alburt, Vt.; M. et Mme Théodèle Lamothe, Mme Aiva Duda, de Alburt, Vt.; Mlle Marquise Monty, de West-Shefford; Mlle Alice, Thérèse, Blatrice et Rolande Saint-Jean; Mlle Rita Saint-Jean, de Alburt, Vt.; MM. Philippe et Armand Bernard, de Rouse's Point; Mlle Madeleine Saint-Jean; MM. Roland et René Saint-Jean.

A la famille en deuil, nous offrons nos vives sympathies.

C'est avec peine que nous avons appris que M. Charles Rheaume est gravement malade; nous lui souhaitons un prompt retour à la santé.

M. et Mme Adolphe Lefort ont vu leur fille Pauline rendant visite à M. Wilfrid Bisillon, de l'Heux-Noix, ces jours derniers.

PETITES ANNONCES

PERDRE, monnaie-bracelet, ronde, avec ruban noir, à 15 rue Bouthillier. La rapporter contre récompense à 239 Bouthillier.

A VENDRE, deux lits, 1 sofa, tapis, 2 carrosses, 24 roues, pour bébé. S'adresser à 239 rue Longueuil, Saint-Jean.

A VENDRE, pour fournaise, et tapis de saie à 150, s'adresser à 58 rue Foch, Saint-Jean.

A VENDRE, pour fournaise, marque Légaré, à 150, s'adresser à 239 rue Longueuil, Saint-Jean.

MAISON A VENDRE, 2 logis, 10 pièces, \$2,000, s'adresser à 64 rue Collin, St-Jean.

TROUVE, un sac à main, s'adresser de le réclamer à 239 rue Longueuil, Saint-Jean.

A VENDRE, pour fournaise, à quatre roues, s'adresser à 239 rue Longueuil, Saint-Jean.

A VENDRE, pour fournaise, à quatre roues, s'adresser à 239 rue Longueuil, Saint-Jean.

A LOUER, logement moderne, chauffé, s'adresser à 13 rue Frontenac, M. Bisillon.

A LOUER A IBERVILLE, beau grand magasin, à la première rue, occupé actuellement par la Pool-room. Bon emplacement. S'adresser à 104A, 1ère rue, St-Jean.

PROPRIETES DE L'ANDEE. Vous trouvez toujours dans les comités de Saint-Jean d'Iberville, des propriétés pour vendre, s'adresser le samedi au 150, rue de l'Avocat, Poulain, 4, Saint-Jean.

AGENTS LOCAUX demandés pour vendre à commission dans les comités de Saint-Jean d'Iberville, des propriétés pour vendre, s'adresser le samedi au 150, rue de l'Avocat, Poulain, 4, Saint-Jean.

A VENDRE, à bonnes conditions et à bon marché, plusieurs bons pianos d'occasion. Prix à partir de \$75.00. Phonographes neufs et usagés, prix à partir de \$15.00. Le plus grand choix en ville. Gros et détail.

LESEUR & FRERE

169-171 Richelieu, St-Jean, Qué.

A VENDRE, 2 chaises (hanger) de 1 1/2 pouce de diamètre; 3 pouce, de 8 pouce de diamètre; 4 pouce, de 1 pouce de diamètre; 5 pouce, de 1 pouce de diamètre; 6 pouce, de 1 pouce de diamètre; 7 pouce, de 1 pouce de diamètre; 8 pouce, de 1 pouce de diamètre; 9 pouce, de 1 pouce de diamètre; 10 pouce, de 1 pouce de diamètre; 11 pouce, de 1 pouce de diamètre; 12 pouce, de 1 pouce de diamètre; 13 pouce, de 1 pouce de diamètre; 14 pouce, de 1 pouce de diamètre; 15 pouce, de 1 pouce de diamètre; 16 pouce, de 1 pouce de diamètre; 17 pouce, de 1 pouce de diamètre; 18 pouce, de 1 pouce de diamètre; 19 pouce, de 1 pouce de diamètre; 20 pouce, de 1 pouce de diamètre; 21 pouce, de 1 pouce de diamètre; 22 pouce, de 1 pouce de diamètre; 23 pouce, de 1 pouce de diamètre; 24 pouce, de 1 pouce de diamètre; 25 pouce, de 1 pouce de diamètre; 26 pouce, de 1 pouce de diamètre; 27 pouce, de 1 pouce de diamètre; 28 pouce, de 1 pouce de diamètre; 29 pouce, de 1 pouce de diamètre; 30 pouce, de 1 pouce de diamètre; 31 pouce, de 1 pouce de diamètre; 32 pouce, de 1 pouce de diamètre; 33 pouce, de 1 pouce de diamètre; 34 pouce, de 1 pouce de diamètre; 35 pouce, de 1 pouce de diamètre; 36 pouce, de 1 pouce de diamètre; 37 pouce, de 1 pouce de diamètre; 38 pouce, de 1 pouce de diamètre; 39 pouce, de 1 pouce de diamètre; 40 pouce, de 1 pouce de diamètre; 41 pouce, de 1 pouce de diamètre; 42 pouce, de 1 pouce de diamètre; 43 pouce, de 1 pouce de diamètre; 44 pouce, de 1 pouce de diamètre; 45 pouce, de 1 pouce de diamètre; 46 pouce, de 1 pouce de diamètre; 47 pouce, de 1 pouce de diamètre; 48 pouce, de 1 pouce de diamètre; 49 pouce, de 1 pouce de diamètre; 50 pouce, de 1 pouce de diamètre; 51 pouce, de 1 pouce de diamètre; 52 pouce, de 1 pouce de diamètre; 53 pouce, de 1 pouce de diamètre; 54 pouce, de 1 pouce de diamètre; 55 pouce, de 1 pouce de diamètre; 56 pouce, de 1 pouce de diamètre; 57 pouce, de 1 pouce de diamètre; 58 pouce, de 1 pouce de diamètre; 59 pouce, de 1 pouce de diamètre; 60 pouce, de 1 pouce de diamètre; 61 pouce, de 1 pouce de diamètre; 62 pouce, de 1 pouce de diamètre; 63 pouce, de 1 pouce de diamètre; 64 pouce, de 1 pouce de diamètre; 65 pouce, de 1 pouce de diamètre; 66 pouce, de 1 pouce de diamètre; 67 pouce, de 1 pouce de diamètre; 68 pouce, de 1 pouce de diamètre; 69 pouce, de 1 pouce de diamètre; 70 pouce, de 1 pouce de diamètre; 71 pouce, de 1 pouce de diamètre; 72 pouce, de 1 pouce de diamètre; 73 pouce, de 1 pouce de diamètre; 74 pouce, de 1 pouce de diamètre; 75 pouce, de 1 pouce de diamètre; 76 pouce, de 1 pouce de diamètre; 77 pouce, de 1 pouce de

LE TABAC A FUMER NATUREL L'ALOUETTE

est le choix des connaisseurs



Il y a deux siècles, nos ancêtres troquaient de la marchandise avec l'Indien pour du tabac. Aujourd'hui, L'ALOUETTE se trouve dans tous les débits en commodes paquets de 10c.

10c



L'ALOUETTE est infiniment supérieur à tous les tabacs connus de nos lieux. Riche, aromatique, satisfaisant à tous égards, c'est un mélange des meilleures espèces québécoises, elles-mêmes le produit d'une culture de plus de deux siècles.

AUSSI HACHÉ FIN POUR LES FUMEURS DE CIGARETTES

ROCKNE SIX

SPONSORED AND BUILT IN CANADA BY STUDEBAKER

EMOTIONS ET SURPRISES vous attendent dans le champ des bas prix du Rockne; il possède tout ce qu'un char magnifique peut avoir. Roulement libre à toutes les vitesses; transmission synchrone; démarrage complètement automatique. Son moteur littéralement couché dans le châssis flexible, vitesse de 6 cylindres est suspendu à 4 points. Avant de faire le choix de votre char, conduisez le Rockne.

Vital Specifications	Model "65"	Model "75"
Extra Long Wheelbases	110"	114"
Large Motor—cubic displacement	190"	205"
Very Powerful Motors—brake h. p.	66	72
Extra Large Brakes—braking surface	143 sq. in.	152 sq. in.

A. E. GREGOIRE,

163 rue Champlain — Saint-Jean.

ROCKNE 65
\$795

ROCKNE 75
\$975

PROPRIETAIRES D'AUTOS

Assurez Votre Voiture dans Une Compagnie Canadienne

- polices en due forme
- taux modiques
- prompts règlements

La Portage La Prairie Mutual Insurance Company opère depuis 1884 et est régie par la Loi fédérale de l'Assurance. La Compagnie vous offre taux modiques, polices non impossibles et ample sécurité. Le surplus de l'actif pour les porteurs de polices au 31 décembre 1931 était de \$2,446,771, dont \$230,000 en obligations non émises au Gouvernement Canadien, le tout pour la protection des porteurs de polices.

Toutes les assurances s'effectuent par l'intermédiaire de Lloyd's, de Londres. Angleterre, preuve additionnelle de la recommandabilité de nos polices.

Dans la Province de Québec, c'est le Bureau Monténois de cette Compagnie qui reçoit et règle toutes les réclamations.

Demandez à votre agent local des renseignements complets ou écrivez à

la
**PORTAGE LA PRAIRIE
Insurance MUTUAL Company**

244, rue St-Jacques O., Montréal

Gérants pour l'Est du Canada:
CENTRAL FIRE OFFICE, INC.

ISAIE AUDET, Agent local,
Hôtel National, Saint-Jean, Tél. 1196

DISCOURS DE L'HONORABLE C. G. POWER

Nous reproduisons ci-après le discours de M. C. G. Power, député de Québec-Sud; ce discours intéressera sûrement les personnes qui suivent les débats parlementaires. Nous suivons le Hansard du 15 mars dernier.

M. C. G. POWER (Québec-Sud): Monsieur l'Orateur, comme l'honorable député de Swift-Current (M. Bothwell), j'ai été très impressionné par l'appel pressant que l'honorable député de Regina (M. Turnbull) a ostensiblement adressé aux membres de ce côté-ci de la Chambre, mais qui, en réalité s'adressait à son propre leader. L'honorable député de Regina est avocat et ses remarques démontrent, je pense, qu'il est parfaitement au courant de la situation. En réponse à une question que posait le leader de l'opposition (M. Mackenzie King), il a admis qu'il était dans les attributions du Gouvernement et du Gouvernement seul, de préparer et de présenter à cette Chambre une loi d'impôt. Pour soulager la misère dans la Saskatchewan, pour poursuivre l'œuvre du soulagement du chômage dans tout le Dominion, il faut des fonds. Nous, par l'entremise du leader de l'opposition et de vingt-cinq honorables députés de la gauche qui ont pris la parole jusqu'à présent, nous avons exprimé non seulement notre intention mais notre désir de voter toute somme d'argent que le Gouvernement juge nécessaire à la poursuite de cette œuvre. Puis je rappelle l'attention du Gouvernement sur les paroles de son leader, qui citait il y a un instant l'honorable député de Swift-Current (M. Bothwell), que les gouvernements sont responsables de la préparation des lois? Je dirai au Gouvernement comme d'autres membres de la gauche ont déjà dit: Présentez des mesures concernant les secours et le chômage, et nous les approuverons immédiatement, mais nous refusons absolument d'abandonner les privilèges et les droits qui appartiennent à nos commettants pour satisfaire simplement l'obésité et le caprice du leader du Gouvernement. Le Gouvernement peut obtenir l'argent, nous n'y tenons pas; mais si nous avons un peu de respect pour nous-mêmes, et nous en avons, je crois, si nous avons du respect pour les gens qui nous ont envoyés ici, il nous faut protester contre l'abolition des droits et privilèges qui sont leurs à titre de sujets britanniques et qui forment partie de leur héritage.

Permettez-moi d'étudier pendant

**Nerfs Fatigués
Insomnie**

En formant du sang nouveau et riche, la Nourriture du Dr. Chase pour les Nerfs agit sur le système nerveux épuisé et élimine les causes de l'insomnie, de l'irritabilité, de la dépression et de l'indigestion.

**La Nourriture
du Dr. Chase
Pour les Nerfs**

un instant cette mesure. Je n'ai pas l'intention d'en discuter l'aspect financier si ce n'est pour répéter ce que j'ai dit, que nous sommes prêts à voter l'argent. D'après la loi adoptée à la dernière session, ce Parlement, corps représentatif envoyé ici pour exposer les opinions, les sentiments et les désirs du peuple, est entièrement privé des droits dont les parlements libres ont joui de temps immémorial dans les pays britanniques libres. Je n'ai pas l'intention, et je n'ai pas le temps de passer en revue les pages de l'histoire et de répéter, comme on l'a déjà fait, que des rébellions, des révolutions et des changements de gouvernement ont eu lieu pour des raisons moindres que celles qu'a fournies mon très honorable ami d'en face.

Je désire discuter un aspect de cette mesure qui a échappé à l'attention qu'il mérite peut-être de la part des honorables députés de la droite. L'article 4 de la loi que l'on a l'intention de faire revivre ou de ressusciter dit:

Le Gouverneur en conseil a plein pouvoir de rendre tous arrêtés et d'établir tous règlements qui peuvent être jugés nécessaires ou désirables pour soulager la détresse, procurer de l'emploi et, dans les limites de la compétence du Parlement, maintenir la paix, l'ordre et la bonne administration dans tout le Canada.

Puis-je interrompre le fil de mon discours pour dire que si le Gouvernement avait fait preuve de bon sens ordinaire et de perspicacité il se serait procuré les grains de semence nécessaires et aurait conclu des arrangements pour poursuivre la distribution des secours avant le 1er mars. En vertu de cet article de la loi, le Gouverneur en son conseil, dans le cours de ses remarques, j'espère démontrer que cela désigne le premier ministre du Canada (M. Bennett), s'arroge le pouvoir de passer toute loi qu'il juge à propos. Les mots "paix, ordre et bonne administration dans tout le Canada" contiennent les pouvoirs universels laissés dans l'Acte de l'Amérique britannique du Nord pour couvrir toute l'autorité du gouvernement fédéral du Canada. En vertu de cette loi, le Gouvernement peut faire des lois sur tout sujet et tous les sujets. Il peut adopter une loi changeant la représentation, il peut édicter le remaniement de la carte électorale, modifier l'électorat, etc.; il peut faire des lois, concernant toute question qui est du ressort du Parlement. De plus, comme on l'a déjà dit dans cette Chambre, il peut, pendant que le Parlement siège, se rendre à l'édifice de l'Est et abroger toute loi que le Parlement aurait adoptée la veille ou même au cours de l'après-midi même. Avant d'accorder de tels pouvoirs, nous devons, si nous avons quelque respect pour nous-mêmes, protester énergiquement.

La différence entre les honorables membres de la droite et nous-mêmes, ne se borne pas à une simple question de procédure, comme on semble l'indiquer un certain nombre de mes amis d'en face. C'est une différence fondamentale, d'opinion, d'état d'esprit, de sentiment. C'est la différence entre ceux qui croient au gouvernement responsable et ceux qui croient en l'autocratie, entre ceux qui croient en la souveraineté du peuple qui croient en une sorte d'oligarchie bourgeoise. C'est une différence en théorie. Notre théorie, — et nous nous en tenons aux plus larges principes de procédure, de pratique et de tradition constitutionnelles, — veut que les institutions parlementaires, comme nous les entendons dans chaque pays qui vit sous le drapeau britannique, n'aient pas encore cessé d'être utiles.

La théorie que soutiennent les honorables membres de la droite, s'est manifestée sous son meilleur jour, semble-t-il, dans les pays non-britanniques, et les méthodes prônées sont en vigueur dans les républiques du sud de l'Amérique, en Italie et dans la Russie bolchévique; voilà l'exemple, ce me semble, que mes honorables amis de la droite seraient désireux de suivre.

Deux arguments ont été invoqués à l'appui de l'attitude du ministre et du premier ministre: En premier lieu, le raisonnement qu'on fait valoir respectivement ces jours derniers l'honorable député de Cap Breton-Sud (M. MacDonald) et le ministre du Commerce (M. Stevens) à savoir que le ministre a contracté certains engagements et qu'il y a nécessité, par conséquent, de prolonger les pouvoirs qui lui ont été conférés en vertu de la loi de l'année dernière. Je me contenterai de répéter les paroles du très honorable chef de l'opposition (M. Mackenzie King): Si des engagements ont été pris par le ministre, mes honorables amis doivent assurément savoir à quoi s'en tenir. Ils doivent être au fait de leurs obligations; ils doivent savoir à la fois pour ainsi dire le chiffre de la somme à déboursier. Or, si le ministre est disposé à communiquer ces renseignements à la Chambre, nous sommes prêts à voter non seulement les crédits requis, mais à les majorer de 50 ou même de 10 p. 100. Mais il y a un autre argument que l'on invoque à l'appui de l'attitude du Gouvernement: Je l'ai entendu de la bouche du premier ministre lui-même et, si j'ai bonne mémoire, on ne fait valoir dans tous les pays du monde depuis la création. Voici: C'est qu'il est plus commode et plus expéditif d'administrer les affaires publiques de cette façon-là. Nous savons tous que cette raison de com-

modité a servi d'excuse à tous les crimes d'ordre particulier ainsi qu'à tous les régimes d'oppression et de despotisme, depuis le commencement du monde. Depuis la création, ces mots "convenance et nécessité" ont servi à justifier le crime et l'oppression. C'est pour des raisons de commodité que Guillaume d'Orange déchira le traité de Limerick, irritant ainsi des milliers d'Irlandais qui devinrent les adversaires acharnés de l'empire britannique pour des siècles à venir. C'était aussi pour des raisons d'utilité, d'opportunisme que le chancelier de l'empire allemand déclara en 1914: "Il nous faut traverser la Belgique; par conséquent, les traités que nous avons signés ne sont que des chiffons de papier."

Et puisque j'en suis sûr sur ce sujet, il me semble que c'est une ironie du sort qu'un pays, qui a sacrifié au delà de 50,000 de ses fils au cours de la lutte livrée pour assurer le salut de la démocratie dans le monde entier, soit en train d'en détruire les derniers vestiges dans cette Chambre. Si nous devons nous inspirer entièrement de raisons d'opportunisme, je ferais observer au premier ministre et à ses collègues que la loi du lynch, qui constitue la façon la plus expéditive de châtier les criminels, nous fournit un exemple classique de la façon dont ce principe fonctionne au détriment des criminels, pour la convenance et la commodité d'une majorité tyrannique.

Le premier ministre et aussi le ministre du Commerce, si j'ai bonne mémoire, ont fait valoir un autre argument à l'appui de la présente résolution: C'est que le ministre n'a pas d'autre moyen de procéder de secours aux chômeurs et à la classe agricole. Or, puis-je appeler l'attention de mes honorables amis sur le fait, qu'au cours de la campagne électorale de 1930, l'unique moyen important et spécial que le premier ministre préconisait afin de régler le problème du chômage, c'était de convoquer le Parlement en session; aujourd'hui, cependant, il nous demande de supprimer le Parlement afin de régler la même question. Je le dis sans hésiter au très honorable premier ministre, — il n'est pas son siège et je le regrette, car, je préférerais dire ces choses en sa présence, — ces paroles de sa part équivalent à un aveu d'incompétence.

Par l'intermédiaire du Parlement et d'institutions établies de temps immémorial, s'il n'est pas en mesure de donner une solution à la plus importante question à laquelle

Vaines attaques d'influenza

E. M. Ward trouve un merveilleux soulagement dans les Pilules Roses du Dr. Williams

"Depuis 1919, j'ai eu de fréquentes attaques d'influenza, dont plusieurs très mauvaises, mais chaque fois je me suis rétabli parfaitement, grâce aux merveilleux concours des Pilules Roses du Dr. Williams."

Ainsi parle E. M. Ward, de Saskatoon, Sask., qui ajoute: "J'ai à recommander ces Pilules Roses du Dr. Williams à tous ceux qui éprouvent cette sensation déprimante d'épuisement. J'ai pris ces Pilules en diverses occasions et elles semblent toujours me ramener à mon état remarquable. Je suis anémique depuis plusieurs années et je constate après avoir pris quelques boîtes des Pilules Roses du Dr. Williams, que mes couleurs reviennent, ainsi que mes forces."

Les Pilules Roses du Dr. Williams favorisent la santé en créant du sang nouveau et en augmentant les globules rouges qui reconstituent les tissus et ravivent l'organisme épuisé. Ces Pilules ont disparu les causes d'épuisement et de nervosité. Essayez-les. Chez votre pharmacien en paquets à 50c.

Deux arguments ont été invoqués à l'appui de l'attitude du ministre et du premier ministre: En premier lieu, le raisonnement qu'on fait valoir respectivement ces jours derniers l'honorable député de Cap Breton-Sud (M. MacDonald) et le ministre du Commerce (M. Stevens) à savoir que le ministre a contracté certains engagements et qu'il y a nécessité, par conséquent, de prolonger les pouvoirs qui lui ont été conférés en vertu de la loi de l'année dernière. Je me contenterai de répéter les paroles du très honorable chef de l'opposition (M. Mackenzie King): Si des engagements ont été pris par le ministre, mes honorables amis doivent assurément savoir à quoi s'en tenir. Ils doivent être au fait de leurs obligations; ils doivent savoir à la fois pour ainsi dire le chiffre de la somme à déboursier. Or, si le ministre est disposé à communiquer ces renseignements à la Chambre, nous sommes prêts à voter non seulement les crédits requis, mais à les majorer de 50 ou même de 10 p. 100. Mais il y a un autre argument que l'on invoque à l'appui de l'attitude du Gouvernement: Je l'ai entendu de la bouche du premier ministre lui-même et, si j'ai bonne mémoire, on ne fait valoir dans tous les pays du monde depuis la création. Voici: C'est qu'il est plus commode et plus expéditif d'administrer les affaires publiques de cette façon-là. Nous savons tous que cette raison de com-

la population du Canada doit faire face, il n'a que faire de vivre dans un pays britannique libre. Qu'il émigre dans l'une des petites républiques de l'Amérique du Sud où il pourra exercer la dictature à son gré ou, mieux encore, qu'il s'en aille en Italie ou en Russie.

Les honorables membres de la droite ont donné à entendre, — et j'ajoute à peut-être du bon, — qu'ils sont justifiés de déléguer leurs pouvoirs au premier ministre. Loin de moi l'idée d'être désagréable, mais voici ce que j'en pense: Si j'étais à leur place, au lieu de déléguer ici de

Fiévreuse

"À l'âge de 7 mois, ma petite fille eut un gros rhume et une forte fièvre qui l'empêchaient presque de respirer," écrit Mme. Amande Jetté, 3, rue Duvergier, Montréal. "Je lui donnai une boîte de Tablettes Baby's Own et le lendemain elle était guérie. Efficaces pour rhumes, toues, dentitions, Parvoties, etc. 25c le paquet. 7236 du Dr. Williams"

TABLETTES BABY'S OWN

du Dr. Williams

du Dr. Williams

du Dr. Williams

du Dr. Williams

du Dr. Williams

du Dr. Williams

du Dr. Williams

du Dr. Williams

du Dr. Williams

du Dr. Williams

du Dr. Williams

du Dr. Williams

du Dr. Williams

du Dr. Williams

du Dr. Williams

du Dr. Williams

du Dr. Williams

du Dr. Williams

du Dr. Williams

du Dr. Williams

du Dr. Williams

du Dr. Williams

du Dr. Williams

du Dr. Williams

du Dr. Williams

du Dr. Williams

du Dr. Williams

du Dr. Williams

du Dr. Williams

du Dr. Williams

du Dr. Williams

du Dr. Williams

du Dr. Williams

du Dr. Williams

du Dr. Williams

du Dr. Williams

du Dr. Williams

du Dr. Williams

du Dr. Williams

du Dr. Williams

du Dr. Williams

du Dr. Williams

du Dr. Williams

du Dr. Williams

du Dr. Williams

du Dr. Williams

du Dr. Williams

du Dr. Williams

du Dr. Williams

du Dr. Williams

du Dr. Williams

du Dr. Williams

du Dr. Williams

du Dr. Williams

du Dr. Williams

du Dr. Williams

du Dr. Williams

du Dr. Williams

du Dr. Williams

du Dr. Williams

du Dr. Williams

du Dr. Williams

du Dr. Williams

du Dr. Williams

du Dr. Williams

du Dr. Williams

du Dr. Williams

du Dr. Williams

du Dr. Williams

du Dr. Williams

du Dr. Williams

du Dr. Williams

du Dr. Williams

jour en jour, silencieux et guettant tous les mouvements et gestes du premier ministre afin d'obtenir un sourire du chef, je lui déléguais tous les pouvoirs et je retournais chez moi.

M. DETL (Hamilton): L'honorable député a pas le droit de me ressembler du chef, je lui déléguais tous les pouvoirs et je retournais chez moi. (Suite à la page 6)

UNE NOUVELLE FAÇON DE CHOISIR VOS TOUFTTES DU PRINTEMPS

Ce Manuel est Gratuit!

VOUS n'aurez pas, ce printemps-ci, les traces et l'ennui de chercher indéfiniment quelle robe vous convient le mieux. Notre nouveau Manuel des Modes, intitulé "Spring Wardrobe," contient cinquante modèles choisis par un comité d'experts. Avec un tel choix à votre disposition, vous êtes certains d'être élégamment vêtue, en toute occasion.

De plus, n'oubliez pas que nous sommes toujours heureux de vous aider à choisir vos modèles et vos étoffes, et à confectionner vos robes. Si ce travail vous cause quelque perplexité, nous espérons que vous nous permettrez de vous assister.

SINGER SEWING MACHINE CO., INC.
SAINT-JEAN, P. Q.

Nom _____

Adresse _____

La personne qui présentera ce coupon recevra un exemplaire gratuit de notre Manuel des Modes.

Achetez votre REFRIGERATEUR ELECTRIQUE



de cette façon
ECONOMIQUE

Pour une somme aussi basse que \$10.00 comptant et 25c par jour (\$7.00 par mois) — des paiements un peu plus élevés sur les modèles plus grands.

pour
l'Economie,
la Santé et
la Commodité

D'un achat économique suivant les systèmes mentionnés ci-dessus; d'un emploi économique par les factures de glace et le gaspillage de nourriture qu'il supprime. Commode parce qu'il assure une température de réfrigération toujours exacte et constante. Un gardien de la santé de votre famille parce qu'il supprime la détérioration et la contamination. Vous permet de sauver les restes d'un dîner et d'en faire des plats savoureux pour le dîner du lendemain. Conserve les salades croquantes. Facilite la préparation de délicieux desserts glacés et des breuvages avec des cubes de glace. Se paye par les économies qu'il assure. Commandez VOTRE réfrigérateur électrique sans retard.

Southern Canada Power Company Limited
"Appartenant à ceux qu'elle sert"

MORT DE FATIGUE?
UNE BONNE VIEILLE
Frontenac
TE RAVIGOTERA!

C'EST LE TEMPS DE CHANGER POUR DE LA

Frontenac
Export Ale

Cartes professionnelles

JACQUES CARTIER
AVOCAT
51 rue Saint-Jacques
SAINT-JEAN-QUE.
Tél. Bell 261. Celler Postal 124
Avocat de la cité de Saint-Jean

ALCIDE COTE, B.A., L.L.B.
AVOCAT
13 Place du Marché
Téléphone 937-w. SAINT-JEAN

MAURICE J. DEMERS
AVOCAT
Etude: 72 rue Saint-Jacques
Téléphone 12. SAINT-JEAN

STANISLAS BOULIN, C. R.
AVOCAT
Etude: 40 Rue Saint-Jacques
Tél. Bell: Etude 342; Résidence 223
B. Postale 423. SAINT-JEAN, P. Q.

ANDRÉ REGNIER, C. R.
AVOCAT
196 rue Saint-Jacques
Près de la rue St-Jacques
Tél. 269. SAINT-JEAN

SABOURIN & SABOURIN
AVOCATS
Ivan Sabourin. Roland Sabourin
25 rue Saint-Jacques
SAINT-JEAN, P. Q.
Boite Postale 953. Téléphone 785

L. DESMARIS
NOTAIRE
Successeur de J. Brassard et dépositaire du gref de J. A. Tremblay.
BUREAU: 28 rue Saint-Jacques
Tél. 261. Résidence 778. SAINT-JEAN
Et à Lacolle, Q.B., chaque mercredi.

ZACHARIE MARTIN
NOTAIRE
Prêts, successions, faillites.
40 rue Saint-Jacques — Saint-Jean
Secrétaire du conseil de comté et de
Saint-Bernard de Lacolle
Tél. 83. — Irberville, tél. 172-3.
Le soir: 89-9e ave, Irberville.

HECTOR MOREAU, L.L.L.
NOTAIRE
PLACEMENT D'ARGENT
RÈGLEMENT DE SUCCESSION
Bureau: 28 rue Saint-Jacques
SAINT-JEAN — Tél. 920
Résidence: 28, 3e rue, Irberville
Tél. 892-j

Dr. JULES BRAULT
de l'Institut Nazareth
et de l'Hôpital Notre-Dame
Maladies des Yeux, des Oreilles,
du Nez et de la Gorge
Téléphone 732. 102 rue Saint-Jacques
Chaque mardi et samedi,
de 9 à 11 hrs. A. M. seulement

Dr. HENRI LAFAMME
Ex-interne de l'Hôpital Notre-Dame
et de l'Hôtel-Dieu
79 1ère Rue. IBERVILLE

Dr. OSCAR LABERGE
Ex-interne des Hôpitaux
Hôtel-Dieu et St-Paul de Montréal
Consultations:
Iberville, 9 à 11 h. m. 7 à 9 p. m. Tél. 28

Dr. GEORGES PHANEUF
CHIRURGIEN
Des hôpitaux de Paris
35 rue St-Jacques — SAINT-JEAN
Téléphone 322

Dr. GERALD CAZA
CHIRURGIEN-DENTISTE
216 rue Richelieu
SAINT-JEAN. Téléphone 931
Heures: 9 à 12 A.M. — 1 à 5 P.M.
7 à 9 P.M. tous les jours.

Dr. Georges Gervais, B. C. D.
CHIRURGIEN-DENTISTE
84 Saint-Jacques, Saint-Jean, P. Q.
Heures de bureau: 9 à 12 A.M. 1 à 5 P.M.
1 à 5 hrs p.m. 7 à 8 p.m.

Dr. ARMAND GÉRAIS
Téléphone 557. L. C. D.
CHIRURGIEN-DENTISTE
CONSULTATIONS: 9 à 12 hrs. a. m.
1 à 5 hrs p.m. 7 à 8 p.m.

Dr. V. J. LEVASSEUR, B.C.S.
CHIRURGIEN-DENTISTE
Tél. Bell 382. SAINT-JEAN
Édifice de la Banque Royale
Heures de Bureau: 9 à 12 A.M. 1 à 5 P.M.
Lundi, mercredi et vendredi
soir, de 7 à 9

Dr. Emeril Poirier, D.D.S.
CHIRURGIEN-DENTISTE
Heures de bureau: 9 hrs. à 12 A.M.
1 hr. à 5 P.M., 7 hrs à 9 P.M.
Tél. BELL: Bureau 820
Résidence privée 548
65 Saint-Charles SAINT-JEAN, P. Q.

DR. LE BLANC
DENTISTE
BEDFORD, Que.

CARTES D'AFFAIRES
Assurances générales
ISAIE AUDET
Bureau à Irberville—7, 21ème Rue
Téléphone 391-f
Hôtel National — Tél: 1196

O. LANGLOIS et Compagnie
DIRECTEUR DE FUNÉRAILLES
Richelieu — Saint-Jacques
SAINT-JEAN
Téléphone 148

LATOUR & DUPUIS, Inc.
Portes et chassis
Marchandises de bois
Spécialité: — Verres à vitres et couver-
tures d'automobiles
168 Collin

CHAS. EM. LAVIGNE
Optométriste
annonce à ses clients et amis,
que son
nouveau bureau
est maintenant situé à la
PHARMACIE REGNIER
Angle
Richelieu et Saint-Jacques
Tél: 582

Mlle L. GAGNE
Modiste de Robes de
Première classe
96 Richelieu — Saint-Jean



Une femme ANÉMIQUE

est une femme en danger

Savez-vous que l'ANÉMIE est votre ennemie la plus redoutable, détruisant vos charmes personnels, faisant de vous une femme frivole, manquant de train, d'énergie, vous exposant à de graves éventualités: troubles nerveux, vertiges, défaites, hystérie, etc. L'ANÉMIE est facile à chasser au début, les Pilules ROUGES, spécialement préparées pour les Femmes, donnent, tous les jours depuis 40 ans, des preuves de leur efficacité en pareil cas. Faites-en l'essai et vous comprendrez pourquoi tant de femmes les emploient pour restaurer leurs forces et maintenir leur santé.

PROTEGEZ-VOUS REFUSEZ LES SUBSTITUTIONS
EXIGEZ les VÉRITABLES Pilules ROUGES pour les Femmes Pâles et Faibles.

CONSULTATIONS MÉDICALES PERSONNELLES
ou par correspondance au No 1570, rue St-Denis, Montréal.
Pilules ROUGES: partout où par la poste: 50c la boîte ou 3 \$1.25.

PROTEGEZ-VOUS REFUSEZ LES SUBSTITUTIONS
EXIGEZ les VÉRITABLES Pilules ROUGES pour les Femmes Pâles et Faibles.

Pilules ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles.
Cie Chimique Franco-Américaine Ltee, 1566, rue St-Denis, Montréal.

Notre Feuilleton

LE SPECTRE DU RAVIN

ROMAN CANADIEN INÉDIT

No. 11

La chaise berceuse de Marielle ne lui appartenait plus; Mme Dupas s'en était emparée. Cette chaise, que Pierre Dupas lui avait donné en cadeau, il y avait deux ans, était le siège de Marielle; de fait, c'est assise sur cette chaise que nous l'avons vu, plus d'une fois, au courant de ce récit. Quand Mme Dupas ou Louise s'emparaient de sa chaise berceuse, avec un sourire méchant, Marielle avait vraiment envie de pleurer. Elle retenait ses larmes, cependant, se disant que ce serait de l'enfantillage de faire une scène pour un si petite cause; mais, au fond, ça lui faisait beaucoup de peine.

La bibliothèque de Marielle n'était plus reconnaissable; car, au lieu des simples récits qu'on y voyait, autrefois, elle contenait des livres aux couvertures jaunes, qu'une jeune fille innocente et pure ne saurait lire sans danger.

— Marielle, votre père désire que vous vous cédiez votre chambre à coucher.

— Vous céder ma chambre à coucher! s'écria Marielle.

— C'est le désir de votre père, dit sèchement, Mme Dupas, mentant, avec l'effronterie de ses pareilles.

La chambre à coucher de Marielle était la plus belle et la plus spacieuse du "Manoir-Roux". Elle était aussi grande que le salon et la salle, et un petit boudoir y attenait. Depuis le mariage de son père, Marielle passait presque toutes ses veillées dans sa chambre à coucher ou dans son petit boudoir. Puisqu'on ne lui adressait jamais la parole que pour lui dire des choses désagréables, elle préférait veiller seule, dans sa chambre, à lire, à écrire, ou à travailler à quelque ouvrage de fantaisie.

La chambre à coucher de Pierre Dupas était grande, elle aussi, mais il n'y avait pas de boudoir y attenait. Au fond, Marielle savait que Mme Dupas mentait en affirmant que son père désirait qu'elle cédât sa chambre; mais elle n'allait pas en souffler mot.

— J'aurais trop l'air de me plaindre, se disait-elle. Eh! bien, je me contenterai de la chambre qu'occupait mon père; elle est grande et confortable d'ailleurs. Avec des rideaux, je séparerai la pièce en deux parties et de l'une je ferai mon boudoir... Je trouverai bien le moyen de me plaider, dans ma nouvelle chambre.

Ce soir-là, quand Marielle arriva à la porte de sa nouvelle chambre à coucher, celle qui avait appartenu à son père, elle fut surprise de voir Louise Vallier installée dans cette chambre.

— Avez-vous besoin de quelque chose, Marielle? demanda Louise, avec un de ces sourires que la fille de Pierre Dupas détestait tant.

— Que faites-vous dans cette chambre, Mlle Vallier? demanda Marielle.

— Mais... c'est ma chambre à coucher ici, ma chère! répondit Louise, en riant aux éclats. Votre chambre à vous fait suite à celle de Nounou.

Sans répliquer un mot, Marielle se dirigea vers une pièce, faisant suite à la chambre de Nounou (sorte d'alcove servant de chambre de débarras, depuis que le "Manoir-Roux" était construit) et elle vit qu'on y avait transporté ses meubles, excepté sa chaise de lecture, sa bibliothèque et quelques bibelots auxquels elle tenait beaucoup. Son cœur sembla se briser, en entrant dans cette chambre; elle se jeta sur son lit et éclata en sanglots.

Nounou n'avait pas eu connaissance de ces changements, donc, le soir, vers les neuf heures, quand elle monta dans sa chambre, elle fut très surprise d'entendre marcher dans la pièce voisine de la sienne. Elle ouvrit la porte, et quel fut son étonnement d'apercevoir Marielle installée dans cette sorte de grenier.

— Mlle Marielle! s'écria Nounou. Chère Marielle, que faites-vous dans ce grenier?

— C'est ma chambre à coucher ici, Nounou, répondit la jeune fille en pleurant.

— Votre... quoi?... Votre... chambre à coucher?...

— Oui, Nounou! Mme Vallier a pris ma chambre, Louise Vallier a été installée dans l'ancienne chambre de mon père, et moi... et moi...

Nounou ne fit ni un ni deux; elle descendit dans la salle (sans le dire à Marielle) et s'approchant de Pierre Dupas, lui dit:

— M. Dupas, voulez-vous monter à l'étage supérieur, s'il vous plaît? J'désire vous montrer quelque chose.

CHAPITRE XXIII

LES ANGOISSES DE NOUOU

Aussitôt que Pierre Dupas eut quitté la chambre de Marielle, Nounou s'approcha de la jeune fille et la prenant dans ses bras, la déposa sur son lit. Marielle ne pleurait pas; ses grands yeux bleus restaient fixes, tandis que des soupirs s'échappaient de sa poitrine.

— Chère Mlle Marielle! pleurait Nounou. Cher p'tit ange du bon Dieu! J'aurais donné ma vie pour vous épargner cette terrible humiliation, cet horrible coup!... J'me souviens, Mlle Marielle, quand votre ange de mère vous a confiée à moi, au moment d'mourir: "Nounou, me dit-elle, n'abandonne jamais ma petite Marielle chérie... Quelqu'un arrive, Nounou, reste auprès d'elle... Tu me l'promets, Nounou?" Et j'ai promis...

Quand on m'aurait enduré l'mariage, je n'aurais abandonné pas... Chère enfant bien-aimée, pleurez, si l'écœur vous en dit; ça vous soulagera, cher p'tit ange du ciel!

Mais Marielle, les yeux fixés sur Nounou, semblait ne pas l'entendre. — Mlle Marielle! s'écria, tout à coup, Nounou. Pourquoi me regardez-vous ainsi?... Ces yeux fixes... j'aimerais mieux mille fois vous voir pleurer! dit la fidèle servante, qui, assurément, pleurerait pour elle.

Nounou, dit soudain Marielle, as-tu fait des soufflés au chocolat pour le souper?... Tu sais que mon mari les aime beaucoup... Je vais aller au devant de Jean, au magasin; ça lui fait plaisir que j'aille à sa rencontre, chaque soir.

— Mon doux Jésus! s'écria Nounou. Mlle Marielle! Mlle Marielle! Chère chère Marielle!... O ciel!

— N'est-ce pas qu'elle est belle notre nouvelle maison, celle que Jean a bâtie lui-même, Nounou? reprit Marielle. Mais, le "Gîte" est très confortable et je m'y plais bien, en attendant que nous puissions prendre possession de notre nouvelle demeure... Il y a une belle grande chambre, bien éclairée, pour toi, Nounou, et une salle de couture, tout à côté... Tu le sais, bonne Nounou, mon mari veut nommer notre nouvelle demeure: La "Villa Marielle". Cher Jean.

— Mlle Marielle, dit Nounou, en pleurant, vous n'êtes pas au "Gîte" ici mais au "Manoir-Roux".

"Manoir-Roux"... murmura Marielle. Je n'y suis pas allée cette semaine au "Manoir-Roux"... Je n'ai même guère Mme Dupas et Louise Vallier... J'en ai peur.

— Mon Dieu! se dit Nounou. Mlle Marielle a le délire!... Elle doit avoir une forte fièvre aussi... Elle va mourir la chère petite, c'est son père qui l'aura tuée... M. Dupas! M. Dupas! pleurait-elle.

Pierre Dupas, à ce moment, montait l'escalier pour se rendre dans sa chambre, à coucher, arriva promptement sur le seuil de la chambre de Marielle.

— Voyez! dit Nounou, en désignant le lit de Marielle.

Pierre Dupas s'approcha, et Marielle, en l'apercevant, lui sourit. — Ah! père, dit-elle, vous allez rester à souper au "Gîte", n'est-ce pas?... père; j'ai eu peur que vous m'en vouliez un peu de vous avoir enlevé Nounou... Mais Nounou ne voulait plus rester au "Manoir-Roux", voyez-vous; et moi, je tiens à la garder; Jean aussi y tient... Cette bonne Nounou!

— Grand Dieu! s'écria Pierre Dupas. Qu'y a-t-il.

— Il y a qu'elle va mourir, probablement, et c'est vous, son père, qui l'avez tuée, répondit durement Nounou.

— Nounou! Nounou! supplia Pierre Dupas.

— Demain matin vous irez à la messe, et vous m'attendrez.

— Voulez-vous m'attendre, M. Dupas? insista Nounou.

— Je l'en prie, Pierre, dit Mme Dupas, n'écoutez pas cette vieille folle; qu'elle dise, au moins, de quoi il s'agit.

— Voulez-vous m'attendre, M. Dupas? demanda Nounou.

— Je te suis, Nounou, répondit Pierre Dupas, très impatient. Qu'y a-t-il donc?

— Vous allez l'savoir bientôt, répondit Nounou, d'une voix remplie de larmes.

Elle conduisit Pierre Dupas dans la nouvelle chambre de Marielle.

— Tenez, M. Dupas, dit Nounou, veuillez admirer la nouvelle chambre de votre fille... C'grienier...

— Qu'est-ce que cela veut dire? demanda Pierre Dupas, en s'adressant à sa femme, qui, avec Louise, les avait suivis lui et Nounou.

— Cela veut dire que c'est Marielle qui a désiré cette chambre, afin d'être près de Nounou, dit Louise Vallier, à son tour.

— Mlle Marielle! Mlle Marielle! Démontez-les ces deux femmes crachées de l'enfer! s'écria la vieille servante.

— Ces femmes ont menti, père! dit Marielle.

— Oh Père! Père! Ce sont deux misérables créatures Mme Dupas et sa fille Louise Vallier; elles...

— C'est assez, Marielle! tonna Pierre Dupas.

— Pourtant, père... commença Marielle.

Mais Pierre Dupas, énév de cette scène, fou, pour le moment, assurément, s'élança vers sa fille, et dit, pâle de fureur:

— Te tairas-tu, Marielle!

Puis il leva sa main, qui s'abattit sur le visage de la pauvre petite. Marielle, étourdie par le coup tomba par terre, en gémissant.

Alors, Nounou devint une véritable furie. Elle s'élança sur Pierre Dupas, elle le saisit au collet et essaya de lui faire ployer le genou.

— A g'nou! brute! A g'nou! s'écriait-elle, en sanglotant. A g'nou, et d'mandez pardon à votre fille! O misérable que vous êtes! Oser frapper votre fille, votre unique enfant! Oser la frapper!

— Quelle scène révoltante! s'exclama Mme Dupas, et relevant ses jupes, elle quitta la chambre.

Louise Vallier s'approcha de Marielle, toujours affaissée sur le plancher, et, souriant méchamment, elle toucha, du bout du pied, la fille de Pierre Dupas.

CHAPITRE XXIII

LES ANGOISSES DE NOUOU

Aussitôt que Pierre Dupas eut quitté la chambre de Marielle, Nounou s'approcha de la jeune fille et la prenant dans ses bras, la déposa sur son lit. Marielle ne pleurait pas; ses grands yeux bleus restaient fixes, tandis que des soupirs s'échappaient de sa poitrine.

— Chère Mlle Marielle! pleurait Nounou. Cher p'tit ange du bon Dieu! J'aurais donné ma vie pour vous épargner cette terrible humiliation, cet horrible coup!... J'me souviens, Mlle Marielle, quand votre ange de mère vous a confiée à moi, au moment d'mourir: "Nounou, me dit-elle, n'abandonne jamais ma petite Marielle chérie... Quelqu'un arrive, Nounou, reste auprès d'elle... Tu me l'promets, Nounou?" Et j'ai promis...

Quand on m'aurait enduré l'mariage, je n'aurais abandonné pas... Chère enfant bien-aimée, pleurez, si l'écœur vous en dit; ça vous soulagera, cher p'tit ange du ciel!

Mais Marielle, les yeux fixés sur Nounou, semblait ne pas l'entendre. — Mlle Marielle! s'écria, tout à coup, Nounou. Pourquoi me regardez-vous ainsi?... Ces yeux fixes... j'aimerais mieux mille fois vous voir pleurer! dit la fidèle servante, qui, assurément, pleurerait pour elle.

Nounou, dit soudain Marielle, as-tu fait des soufflés au chocolat pour le souper?... Tu sais que mon mari les aime beaucoup... Je vais aller au devant de Jean, au magasin; ça lui fait plaisir que j'aille à sa rencontre, chaque soir.

— Mon doux Jésus! s'écria Nounou. Mlle Marielle! Mlle Marielle! Chère chère Marielle!... O ciel!

— N'est-ce pas qu'elle est belle notre nouvelle maison, celle que Jean a bâtie lui-même, Nounou? reprit Marielle. Mais, le "Gîte" est très confortable et je m'y plais bien, en attendant que nous puissions prendre possession de notre nouvelle demeure... Il y a une belle grande chambre, bien éclairée, pour toi, Nounou, et une salle de couture, tout à côté... Tu le sais, bonne Nounou, mon mari veut nommer notre nouvelle demeure: La "Villa Marielle". Cher Jean.

— Mlle Marielle, dit Nounou, en pleurant, vous n'êtes pas au "Gîte" ici mais au "Manoir-Roux".

"Manoir-Roux"... murmura Marielle. Je n'y suis pas allée cette semaine au "Manoir-Roux"... Je n'ai même guère Mme Dupas et Louise Vallier... J'en ai peur.

— Mon Dieu! se dit Nounou. Mlle Marielle a le délire!... Elle doit avoir une forte fièvre aussi... Elle va mourir la chère petite, c'est son père qui l'aura tuée... M. Dupas! M. Dupas! pleurait-elle.

Pierre Dupas, à ce moment, montait l'escalier pour se rendre dans sa chambre, à coucher, arriva promptement sur le seuil de la chambre de Marielle.

— Voyez! dit Nounou, en désignant le lit de Marielle.

Pierre Dupas s'approcha, et Marielle, en l'apercevant, lui sourit. — Ah! père, dit-elle, vous allez rester à souper au "Gîte", n'est-ce pas?... père; j'ai eu peur que vous m'en vouliez un peu de vous avoir enlevé Nounou... Mais Nounou ne voulait plus rester au "Manoir-Roux", voyez-vous; et moi, je tiens à la garder; Jean aussi y tient... Cette bonne Nounou!

— Grand Dieu! s'écria Pierre Dupas. Qu'y a-t-il.

— Il y a qu'elle va mourir, probablement, et c'est vous, son père, qui l'avez tuée, répondit durement Nounou.

— Nounou! Nounou! supplia Pierre Dupas.

— Demain matin vous irez à la messe, et vous m'attendrez.

— Voulez-vous m'attendre, M. Dupas? insista Nounou.

— Je l'en prie, Pierre, dit Mme Dupas, n'écoutez pas cette vieille folle; qu'elle dise, au moins, de quoi il s'agit.

— Voulez-vous m'attendre, M. Dupas? demanda Nounou.

— Je te suis, Nounou, répondit Pierre Dupas, très impatient. Qu'y a-t-il donc?

— Vous allez l'savoir bientôt, répondit Nounou, d'une voix remplie de larmes.

Elle conduisit Pierre Dupas dans la nouvelle chambre de Marielle.

— Tenez, M. Dupas, dit Nounou, veuillez admirer la nouvelle chambre de votre fille... C'grienier...

— Qu'est-ce que cela veut dire? demanda Pierre Dupas, en s'adressant à sa femme, qui, avec Louise, les avait suivis lui et Nounou.

— Cela veut dire que c'est Marielle qui a désiré cette chambre, afin d'être près de Nounou, dit Louise Vallier, à son tour.

— Mlle Marielle! Mlle Marielle! Démontez-les ces deux femmes crachées de l'enfer! s'écria la vieille servante.

— Ces femmes ont menti, père! dit Marielle.

— Oh Père! Père! Ce sont deux misérables créatures Mme Dupas et sa fille Louise Vallier; elles...

— C'est assez, Marielle! tonna Pierre Dupas.

— Pourtant, père... commença Marielle.

Mais Pierre Dupas, énév de cette scène, fou, pour le moment, assurément, s'élança vers sa fille, et dit, pâle de fureur:

— Te tairas-tu, Marielle!

Puis il leva sa main, qui s'abattit sur le visage de la pauvre petite. Marielle, étourdie par le coup tomba par terre, en gémissant.

Alors, Nounou devint une véritable furie. Elle s'élança sur Pierre Dupas, elle le saisit au collet et essaya de lui faire ployer le genou.

— A g'nou! brute! A g'nou! s'écriait-elle, en sanglotant. A g'nou, et d'mandez pardon à votre fille! O misérable que vous êtes! Oser frapper votre fille, votre unique enfant! Oser la frapper!

— Quelle scène révoltante! s'exclama Mme Dupas, et relevant ses jupes, elle quitta la chambre.

Louise Vallier s'approcha de Marielle, toujours affaissée sur le plancher, et, souriant méchamment, elle toucha, du bout du pied, la fille de Pierre Dupas.

CHAPITRE XXIII

LES ANGOISSES DE NOUOU

Aussitôt que Pierre Dupas eut quitté la chambre de Marielle, Nounou s'approcha de la jeune fille et la prenant dans ses bras, la déposa sur son lit. Marielle ne pleurait pas; ses grands yeux bleus restaient fixes, tandis que des soupirs s'échappaient de sa poitrine.

— Chère Mlle Marielle! pleurait Nounou. Cher p'tit ange du bon Dieu! J'aurais donné ma vie pour vous épargner cette terrible humiliation, cet horrible coup!... J'me souviens, Mlle Marielle, quand votre ange de mère vous a confiée à moi, au moment d'mourir: "Nounou, me dit-elle, n'abandonne jamais ma petite Marielle chérie... Quelqu'un arrive, Nounou, reste auprès d'elle... Tu me l'promets, Nounou?" Et j'ai promis...

Quand on m'aurait enduré l'mariage, je n'aurais abandonné pas... Chère enfant bien-aimée, pleurez, si l'écœur vous en dit; ça vous soulagera, cher p'tit ange du ciel!

Mais Marielle, les yeux fixés sur Nounou, semblait ne pas l'entendre. — Mlle Marielle! s'écria, tout à coup, Nounou. Pourquoi me regardez-vous ainsi?... Ces yeux fixes... j'aimerais mieux mille fois vous voir pleurer! dit la fidèle servante, qui, assurément, pleurerait pour elle.

Nounou, dit soudain Marielle, as-tu fait des soufflés au chocolat pour le souper?... Tu sais que mon mari les aime beaucoup... Je vais aller au devant de Jean, au magasin; ça lui fait plaisir que j'aille à sa rencontre, chaque soir.

— Mon doux Jésus! s'écria Nounou. Mlle Marielle! Mlle Marielle! Chère chère Marielle!... O ciel!

— N'est-ce pas qu'elle est belle notre nouvelle maison, celle que Jean a bâtie lui-même, Nounou? reprit Marielle. Mais, le "Gîte" est très confortable et je m'y plais bien, en attendant que nous puissions prendre possession de notre nouvelle demeure... Il y a une belle grande chambre, bien éclairée, pour toi, Nounou, et une salle de couture, tout à côté... Tu le sais, bonne Nounou, mon mari veut nommer notre nouvelle demeure: La "Villa Marielle". Cher Jean.

— Mlle Marielle, dit Nounou, en pleurant, vous n'êtes pas au "Gîte" ici mais au "Manoir-Roux".

"Manoir-Roux"... murmura Marielle. Je n'y suis pas allée cette semaine au "Manoir-Roux"... Je n'ai même guère Mme Dupas et Louise Vallier...

LAIT - LAIT

Le prix actuel du lait n'a jamais été aussi bas depuis des années.

Un usage abondant de lait aide à restaurer la vigueur et les forces perdues au cours d'un hiver rigoureux. C'est le tonique par excellence non seulement pour les enfants mais aussi pour les adultes.

Qu'avez-vous à considérer lorsque vous achetez du lait? Pourquoi acheter du lait? N'est-ce pas pour assurer la croissance normale de vos enfants et leur fournir l'aliment le plus complet nécessaire à leur développement physique et moral.

Tout lait, quel qu'en soit la qualité, se ressemble. Sa qualité ne peut être reconnue par son apparence, contrairement à beaucoup d'autres aliments. Il est de même couleur. Il peut être frais, pur, riche autant qu'il peut être adulteré, vieux, de mauvaise saveur, infesté de microbes.

S'il y a un aliment important qui demande à être acheté au point de vue qualité d'abord, c'est bien le lait.

Assurez-vous d'un approvisionnement uniforme de lait, venant d'une même source, ayant eu les soins requis, par son importance, au point de vue pureté et pureté. Protégez votre famille. Protégez-vous.

Vous avez dans la ville un établissement de produits laitiers qui rivalise avec les meilleurs établissements du genre dans la province au point de vue construction, outillage, compétence du personnel et surtout qualité des produits.

Demandez le beurre Granger chez votre épicière.

La LAITERIE GRANGER & FRÈRES, Ltee,

Lait, Crème et Beurre

Téléphone 162 167 Bouthillier

Ligue des propriétaires Catholiques

L'ÉDUCATION

On reproduit la semaine dernière, dans ce journal même, en première page, quelques extraits de l'intéressant article que vient de publier dans le "Messager Canadien" le R. P. Farley, C. S. V. Supérieur du Séminaire de Lorette, sur cet important sujet, approuvé comme intention spéciale de l'Apostolat de la Prière, pour le présent mois d'avril: "L'Éducation chrétienne de la jeunesse".

Voici, pour aujourd'hui, quelques-uns des passages principaux de l'important document cité à plusieurs reprises dans cet article. Il s'agit de l'Encyclique sur "L'Éducation" de Sa Sainteté le Pape Pie XI, en date du 31 décembre 1930. On les lira sans doute avec une religieuse attention, puisqu'il s'agit de la parole du Père commun de tous les fidèles, rappelant aux catholiques de notre temps les grands principes qui doivent guider et les éclairer dans la discussion de ces matières.

Le Souverain Pontife commence par établir le but qu'il se propose: "Adresser de salutaires paroles, tantôt d'avertissement, tantôt d'exhortation, tantôt de direction, aux jeunes gens et aux éducateurs, aux pères et aux mères de famille, sur différents points de cette éducation chrétienne." Il insiste beaucoup sur la nécessité de ces considérations, en disant: "Insistance plus que jamais nécessaire à notre époque, où nous n'avons que trop à déplorer une absence si complète de principes clairs et sains, même sur les problèmes les plus fondamentaux."

Un peu plus loin, le Pape ajoute ces graves paroles: "On n'a jamais tant que de nos jours, discuté sur l'éducation; aussi, les inventeurs de nouvelles théories pédagogiques se multiplient-ils; on imagine, on propose, on discute des méthodes et des moyens propres non seulement à faciliter l'éducation, mais à créer même une éducation nouvelle d'efficacité infallible, qui soit capable de disposer les nouvelles générations à la félicité terrestre et convolée".

"Il est donc de suprême importance, conclut ensuite le très éminent auteur, de ne pas errer en matière d'éducation, non plus qu'en sujet de la tendance à la fin dernière, à laquelle est intimement et nécessairement liée toute l'œuvre éducative. En fait, puisque l'éducation consiste essentiellement dans la formation de l'homme, lui enseignant ce qu'il doit être et comment il doit se comporter dans cette vie terrestre pour atteindre la fin sublime en vue de laquelle il a été créé, il est clair qu'il ne peut y avoir de véritable éducation qui ne soit tout entière dirigée vers cette fin dernière."

Voilà clairement exposés les motifs de traiter ce sujet et toute l'importance qu'il revêt à nos yeux. On se propose d'ajouter encore les semaines suivantes d'autres considérations du même genre et l'on espère que toutes les personnes bien pensantes les liront avec intérêt et profit. Qu'on ne manque donc pas de suivre dans le "Canada-Français" la série de ces articles destinés à clarifier l'horizon et à rendre plus solides que jamais des convictions déjà partagées par une population aussi catholique que la nôtre.

EDUCATOR.

Feu M. l'abbé R. Pincince

M. l'abbé René Pincince est décédé à l'hôpital Saint-Jean, après une longue maladie, à l'âge de 29 ans. Après son ordination, le 23 octobre 1927, il avait été envoyé au sanatorium de Sainte-Agathe, pour refaire sa santé, et il en était revenu, en février dernier, pour demeurer à l'hôpital de Saint-Jean.

Le défunt, qui était né le 16 mai 1903, à Sainte-Anne-de-Stukely, avait fait son cours classique au séminaire Saint-Charles-Borromée, et il avait poursuivi à Sherbrooke ses études de théologie.

Les restes mortels ont été transportés à Sainte-Anne-de-Stukely, où eurent lieu les funérailles et l'inhumation.

Nos sympathies à la famille éprouvée.

Le retour aux champs

Nombreux sont les cultivateurs dont les terres sont présentement affermées et qui, s'étant laissés éblouir par le mirage des villes, hésitent aujourd'hui sur la décision à prendre. Bien des économies s'en sont allées et, en tant que Saint-Jean est concerné, nul ne peut prévoir quelle situation devront affronter, durant au moins quelques semaines encore, les journaliers locaux et ceux qui sont venus des centres ruraux en grossir le chiffre. Cela pourrait peut-être déterminer de sérieuses réflexions chez les gens pour qui le retour aux champs est une possibilité que tant d'autres n'ont pas.

Cultivateurs devenus citadins, pensez-y; retournez à vos champs, seuls ils sont les serviteurs fidèles qui vous redonneront l'espoir, la paix et la prospérité.

CHEVALIERS DE COLOMB

Ne manquez pas l'occasion de faire votre part.

Theatre Imperial
LUNDI, LE 11 AVRIL, 1932
à 8.30 p. m.

"LES JOIES DU FOYER"

Comédie en 3 Actes de Maurice Hennequin.
SOUS LES AÉSPICES DES CHEVALIERS DE COLOMB
M. Arthur Lefebvre (NARCISSE de la RADIO) et son fameux Groupe de Montréal, nous revient après plus d'un an d'absence, et nous offre un de ses spectacles, dont lui seul a le secret. Cette fois, c'est une comédie en 3 Actes qui fera rire aux larmes, même les plus sérieux.

DISTRIBUTION :

La Thibaudière	Arthur Le Febvre
Le Baron	Eugène Daignault
Adrien	André Celmay
Théodile	Claude Sutton
Un Serviteur	Jean Gabelle
Annette	Lucie Poitras
Mme La Thibaudière	Cécile Florent

PROGRAMME :

No. 1—OUVERTURE	(Orchestre ou Piano)
No. 2—COMÉDIE	1er Acte
No. 3—SCIE MUSICALE AVEC PIANO	M. E. Aubry
No. 4—CHANT	Mlle E. Phaneuf
No. 5—COMÉDIE	2ième Acte
No. 6—SCIE MUSICALE AVEC PIANO	M. E. Aubry
No. 7—SPECIALITE	(NARCISSE)
No. 8—COMÉDIE	3ième Acte
No. 9—O CANADA !	

Vente du 12ième Anniversaire

DU MAGASIN

Au Bonheur des Dames

39 RUE ST-JACQUES, SAINT-JEAN.

La même vente se fera à notre magasin de Bedford, à la même date.

SOIES, TISSUS LAVABLES ET LAINAGES.

Des centaines de verges de ces marchandises seront offertes à des prix exceptionnels,

Voyez nos deux vitrines de spéciaux et venez dès lundi matin, afin d'avoir le meilleur choix.

BEAUX CREPES, Marchine imprimés, valeur de \$1.25 la verge, 68c ET 75c POUR

BEAU CREPE PLAT tout soie à la verge, valant \$1.50, 95c ET \$1.10 POUR

SUPERBE CREPE PLAT de soie pure, imprimé, largeur 38 à 40 pouces, prix ordinaire \$1.98, pour \$1.45

POUR VOS TOILETTES DU PRINTEMPS: beau crepe plat et canton de vraie soie, largeur 38 pouces, en coupons de bonne longueur, pour combiner de charmantes toilettes en choisissant deux ou trois nuances de ces crepes, qui sont lavables, parce qu'ils sont de soie pure. Les principales nuances sont bleu, vert, noir et autres.

LAINAGES FANTASIA, largeur 54 pouces, prix ordinaire \$2.40, 1.94 ET \$1.49 POUR

DRAP SEDAN BROADCLOTH, largeur 54 pouces, pour manteaux de printemps, valeur \$3.25, Pendant cette vente \$2.25

NOTEZ CE RABAIS

Voyez nos Gabardine, Tricotine, Poiret, belles valeurs appropriées pour costumes et manteaux, prix de \$2.95 à \$3.95, la vg. pour \$1.50 ET \$2.00

Lainage léger, largeur 40 et 54 pouces, tissus très nouveaux, dessins de fantaisie pour le printemps, en vente à 25% meilleur marché qu'à son prix ordinaire.

Nous ne pouvons énumérer les prix, vu notre gros assortiment.

Tweed pure laine, nouveaux pour le printemps, largeur 54 pouces, prix régulier \$1.95 à \$2.50, 1.50 A \$1.95 POUR

TWEED "MOQUETTE", coton imprimé à dessins foncés, pratique pour ensemble, Robes et autres vêtements, la verge 29c

POUR DOUBLURE de manteaux, nous liquiderons nos soies à doublure à des prix "de Juif", défiant toute concurrence.

BELLE SOIE FUGI, la verge 39c

Imprimés de coton rayon, Pour cette vente, la verge 29c

59c 69c

Une balance de nos crepes rayon et voile chiffon rayon, largeur de 36 pouces, recherché pour robes de printemps et d'été. Valeur 89c et \$1.00 la vge. 59c ET 69c POUR

JOLI PARCALE imprimé largeur 36, une telle qualité de ces jolis tissus à dessins gais et nouveaux, fera de jolies robes de fillettes, blouses de garçons et autres, 20c A 29c La verge

Nous venons de recevoir un très bel assortiment de cretonne réversible pour rideaux, etc., largeur de 40 à 54 pcs, la vge. 29c

UN JOLI LOT de tissus à draperie, broché, de soie, etc., vient aussi de nous arriver, réduction de 30%

Comme toujours nous avons les mousselines de fantaisie pour rideaux, voyez notre assortiment.

Joli choix de nappes, dessus de bureau, couvertures de lit et tabliers estampés sur beau coton jaune ou blanc et sur toile pure.

BAS A PRIX ECONOMIQUES.

Réduction de notre stock. Aubaine pour fillettes et dames. La maman économe achètera ses bas de cachemire aussi soie et laine marques bien connues Allen A, Penman, Orient, Bas de

\$1.50, pour 95c

\$1.25, pour 95c

\$1.00, pour 68c ET 75c

50c, pour 39c ET AUTRES.

SPECIAL POUR VOTRE ENSEMBLE DE PAQUES, AUJOURD'HUI SEULEMENT.—

Bas de clair chiffon, soie, jusqu'en haut \$1.15, pour 89c

CORTICELLI H 31. Un lot de ces bas valant \$1.75, pour 95c

ALLEN A.—Un lot de ces bas valant \$1.50, pour 75c

BEAUX BAS DE SOIE, 35c ET 49c valant 59c, pour Plusieurs belles couleurs

BAS DE LISLE Allen A. la paire 35c

Nos lignes de CORSETS désassorties seront soldées à moitié prix.

Complément indispensable à votre tailleur nouveau.

Bas, gants, sacs, mouchoirs, colliers, écharpes.

Nous venons de recevoir un bel assortiment de toutes ces choses, spécialement dans nos sacs, très beaux modèles, belle qualité et bon marché, tout ce qu'il y a de nouveau et chic.

L'élégance du corset Grenier.

Quel que soit votre type, quels que soient le genre, le style, la qualité et le prix du corset désiré, votre souhait sera réalisé si vous avez la bonne idée de demander ces corsets chez Madame LEREY. Nous en faisons aussi l'ajustement, et venons de recevoir tout le nouvel assortiment.

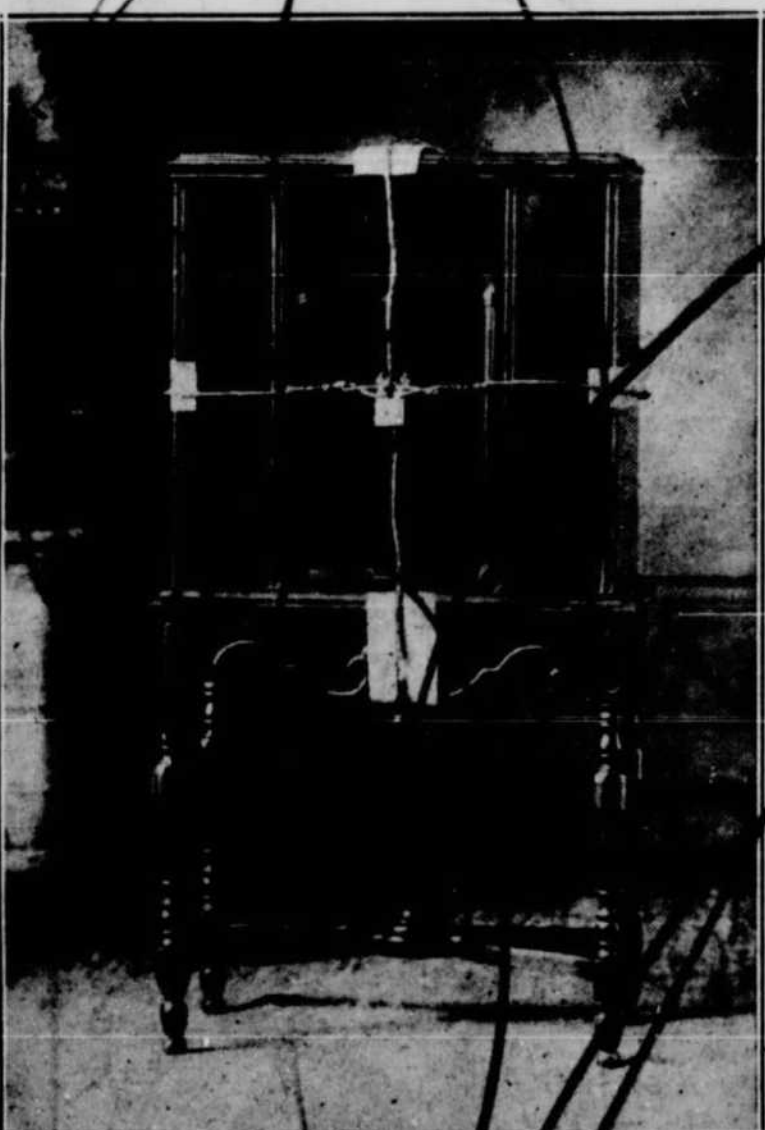
GRATIS

Aux cinquante premières clientes, lundi, avec chaque achat, un joli cadeau sera offert.

Madame CONSTANCE LEREY.

Achetez vos Meubles chez LESIEUR & FRÈRE

- 1o—Parce que vous payez meilleur marché.
- 2o—Parce que vous avez plus de service, plus de satisfaction.
- 3o—Parce que vous avez un plus grand choix.
- 4o—Parce que votre argent dépensé à Saint-Jean reste à Saint-Jean.
- 5o—Parce que chaque \$2.00 vous donne une chance de gagner un superbe Radio.



Avec chaque achat de \$2.00 vous recevrez une clef. Ce superbe Radio sera donné gratis à la personne dont la clef ouvre le cadenas.

N. B.—Une clef sera aussi donnée pour chaque deux dollars donnés en acompte. Demandez vos clefs. Voyez notre Grande Exposition de Meubles. Consentez la grande baisse des prix.

Achetez maintenant ce qu'il vous faudra en Mai pour votre grand ménage. NOUS ÉCHANGÉONS LES MEUBLES.

LeSieur & Frère

169-171 Richelieu, St-Jean, Que.

L'Hon. Taschereau félicite L'Hon. Rinfret

"Je viens de téléphoner à M. Rinfret pour le féliciter de son succès. Montréal vient de lui faire un compliment mérité. C'est une importante victoire personnelle et l'expression de la confiance de la ville de Montréal en son expérience et en sa réputation d'honnête homme."

"J'ai suivi attentivement ces élections et durant la campagne qui les a précédées j'ai répété à plusieurs reprises que la défaite de M. Rinfret serait pour moi une défaite personnelle. Je le répète, c'est une grande victoire — et dans la mesure où se trouve lié à l'administration de Montréal — le gouvernement provincial, nous rendrons notre part modeste de cette victoire."

"M. Rinfret m'a annoncé par téléphone qu'il s'attendait à une majorité absolue au conseil de ville. J'ai confiance que l'immortelle de la campagne sera rapidement oubliée et que M. Rinfret et son administration parviendront aisément à surmonter cette tâche difficile qui est d'améliorer la position de Montréal. Je lui souhaite tout le succès possible et je l'assure qu'il peut compter pleinement sur la coopération de mon gouvernement pour rendre à Montréal une ville dont nous canadiens-français sommes extrêmement fiers — le rang qu'elle mérite."

"Il est superflu de souligner que ces élections signifient la mort du Houdisme. Peu d'ailleurs répandront des larmes sur cette mort. Le Houdisme n'a pas produit un seul résultat heureux, tant dans le domaine municipal que provincial."

Routes ouvertes

Au milieu de grandes difficultés, toute une armée d'employés ont travaillé à ouvrir les routes, spécialement celle de Saint-Paul, de Saint-Noël; quoique cette distance ne couvre que 12 milles, sous les ordres de M. Charles E. Courchesne, ingénieur des routes provinciales et de M. P. Baudouin, président du comité des chemins de la Chambre de Commerce de cette ville, charrettes et employés ont mis 5 heures à faire le trajet. Vingt-trois bancs de neige ont été éliminés et la route ne sera favorable quoique ouverte, que si la température s'y prête."

La même équipe a fait le travail sur la route Saint-Jean-Farouham via Sainte-Brigitte; la route Saint-Jean-Bedford-Dunham - Cowansville-Francisburg est également ouverte. L'on nous dit que le service de Transport Provincial remettra en fonction le service des autobus suspendus au cours de l'hiver, dans un bref délai."

Ce n'est pas l'amour qui trompe l'homme, c'est la faiblesse de l'homme qui trompe l'amour.

Nouvelles de Saint-Jean

Notes sociales

M. Paul Savoye est de retour d'un voyage d'affaires à Vancouver, où il a écoulé plusieurs semaines.

M. L. J. Robichaud, gérant de la banque Royale, de cette ville, a repris son poste ces jours derniers, après un repos au pays d'été.

Mlle Hélène Desranleau et M. Raymond Brouillet, de Morse's Line, Vt., ont passé quelques jours, la semaine dernière, chez M. et Mme Olippe Lafrance, de la rue Foch.

Ligue d'Hygiène Infantile

Vendredi prochain, le 8 avril, aura lieu le cours d'Hygiène Infantile, qu'on se le dise!

Chez les Filles d'Isabelle

L'assemblée qui devait avoir lieu le 11 avril, est remise au 9 mai. Les membres qui ont des candidatures à présenter devront le faire ce soir-là, en vue de la prochaine initiation qui aura lieu à Montréal, le 22 mai prochain.

Numero Gagnant

Le numéro 350 est le numéro gagnant qui donne droit à la poule mise en tirage lors de la vente des oeufs de Pâques; la personne porteuse de ce numéro est prise de s'adresser à l'orphelinat pour réclamer cette poule.

B. P. O. Elks

Les membres sont convoqués pour l'assemblée régulière du 20 avril, en vue de balloter de nouveaux candidats. Les degrés de l'Ordre seront donnés lors d'une grande initiation qui aura lieu aux salles du Club, 260 rue Champlain, dimanche après-midi, le 24 avril, et le soir il y aura réception pour tous les membres anciens et nouveaux, avec leur compagnie.

Service Anniversaire

Mercredi dernier, à 8 heures, en l'église Saint-Jean l'Évangéliste, fut chanté le service anniversaire de Mme J. Almé Lussier, née Mayrand.

M. le curé J. E. Coursoff officiait, pendant qu'à l'orgue tenu par M. le professeur E. Guillet, l'Orphéon de Saint-Jean rendait la messe des Morts, en grégorien.

Les parents et amis des familles Lussier et Mayrand assistaient à cette messe anniversaire.

Il gagne l'habit

M. O'Bannon, de Montréal, porteur du No. 1186, est l'heureux gagnant de l'habit d'une valeur de \$25.00 mis en tirage par le Club Champlain.

Les officiers et membres de ce club remercient sincèrement toutes les personnes qui de quelque manière que ce soit, leur ont accordé leur généreux concours, dans cette organisation.

Concert-Boucane

Jeu de dimanche prochain, le 14 courant, sera donné dans la salle des Elks, rue Champlain, un concert-boucane pour tous les marchands et commis. A cette occasion, il sera donné d'entendre une intéressante conférence par deux autorités distinguées de l'Association. Qu'on se le dise et réservons la date du 14 pour assister à cette soirée instructive et récréative.

Discours à lire

Nous engageons nos nombreux lecteurs à lire en page 1, le discours de notre laborieux député M. Martial Rhéaume, à Ottawa, et en page 2, celui de M. Power, député de Québec, sur la question de l'aide aux chômeurs et du blanc-seing de M. Bennett. Ces discours se passent de commentaires et prouvent que dans l'ère fédérale, il y a de bons auteurs qui s'intéressent à la bonne cause et qui veulent sauvegarder les intérêts publics.

Vente à 1 sou

Une pharmacie de famille ou individuelle ne saurait souffrir du temps de la dépression et quoique l'argent se fasse rare, la maladie ne choisit pas pour s'imposer dans les foyers et il faut se procurer les médicaments préventifs ou curatifs suivant le cas. La pharmacie Rexall, dont M. Poulin est le propriétaire, offre pour jeudi, vendredi et samedi, les 14, 15 et 16 courant, l'occasion de vous procurer le double des articles désirés pour le modique prix de 1 sou. Lisez l'annonce à ce sujet en page 6.

"Shower" de Toile

Dimanche après-midi, plusieurs amis se réunissent dans la salle des Elks, rue Champlain, pour offrir à Mlle Mathilde Bérubé, un "shower" de toile, à l'occasion de son prochain mariage avec le Dr. Henri Lafamme, d'Iberville.

On remarquera: Mmes Marcel Boivin, Auguste Monast, Mlle Lacroix, Oscar Dubois, Eugène Lanoie, Wilfrid Monet, J. I. Bilodeau, Victor Gailpeau, J. E. Gagnon, J. E. Caron, Mme Omer Poirier, de North-Stranbridge; Mmes Dolores Howard, Suzanne Huard, Laurette Ouput, Irène Laberge, Lucette Lymburner, Claire Gagnon, de Montréal; Albertine Campbell, de Saint-Sabine; Gertrude Oulmet, Yvette Dubois, Liliane Lelanne, de Bedford; Armandine Bertrand, Marguerite Bérubé, Omerie Poirier, de North-Stranbridge; Annette et Rita Bérubé.

Heureux Gagnants

Voici les numéros gagnants des magnifiques prix exposés dans les vitrines chez Lesieur et Frère, lors de leur Exposition de Meubles.

1er prix de présence, Exposition de Meubles, No. 1384, 1 service de vaisselle en Porcelaine.

2ième prix: No. 1361, 1 superbe lampe électrique de fantaisie.

Les gagnants sont pris de réjouir leurs prix avant le 19 avril, après quoi il sera procédé à un autre tirage. En attendant vous êtes priés de conserver vos coupons.

LESIEUR & FRÈRE

En foule, au Théâtre Impérial

C'est lundi soir prochain, que sera donné au théâtre Impérial, l'événement de la saison, alors que M. Arthur Lefebvre et sa troupe viendront jouer la décapitante comédie: "Les Jours du foyer", de Maurice Hennequin. Cette soirée est sous les auspices des Chevaliers de Colomb, c'est dire qu'il y aura foule ce soir-là, car l'on ne saurait douter de la bonne volonté de chacun des membres à venir en aide à leur société. Les billets s'écoulent rapidement, si vous ne vous êtes pas encore procuré le vôtre, faites-le sans tarder car il y aura des déceptions pour plusieurs, lorsque l'on constatera le grand succès remporté; cette fameuse comédie jouée au Monument National, à Montréal, par la même troupe a fait dire que l'assistance s'est tournée... de rire. Venez en foule oublier le côté sombre de l'heure, par une saine et réconfortante récréation.

Le Club Athlétique

Nous donnons ci-après le résultat des rencontres de boxe et de lutte qui eurent lieu à la Salle du Marché au profit des sans-travail, samedi, le 2 avril.

Boxe: 1er combat, Kid Dunk gagne par knock-out technique sur Rock Lord à la 31ème ronde.

2ième combat: A. Bédard obtient une décision très impopulaire sur A. Brault à la fin d'un combat acharné dont les honneurs furent à peu près partagés.

3ième combat, Chas. Cameron vs A. Campbell fut déclaré nul.

Lutte: G. Charbonneau obtient une chute sur L. Charbonneau. Temps, 8 minutes.

Dans la semi-finale qui alignait A. Moquin et A. Choquette, nous tenaient sur le qui-vive depuis au-delà de 15 minutes lorsque M. A. Choquette se brisa une cheville et dut abandonner et cet accident fut grandement regretté de ses confrères qui lui offrirent leurs sympathies.

La finale qui amenait ensemble Willie Thériault contre le lutteur Masqué débordant du fil à retarder pendant 52 minutes lorsque les honneurs tombèrent sur notre champion local en obtenant une chute bien méritée.

Encore une fois le Club Athlétique remercie cordialement tous ceux qui ont bien voulu l'encourager dans leur oeuvre; et surtout ceux qui ont offert leur service gratuitement en aidant ainsi au succès de cette soirée qui fut des mieux réussies.

Attention aux Piétons

Au nom de l'Automobile Club Royal du Canada, son secrétaire, M. George MacNamee, fait un appel aux automobilistes. Par ces temps de fonte des neiges, où les rues sont souvent transformées en ruisselets, il les engage à éviter, autant que possible, d'écabousser les piétons. Une minorité de chauffeurs, par leur manque de courtoisie, risquent d'attirer un discrédit général et immérité. D'ailleurs, il est arrivé que des personnes dont les vêtements avaient été abîmés par des éclaboussures intentent des procès aux automobilistes. Et, en plus, les automobilistes insoucients. Et, en plus, les automobilistes insoucients. Et, en plus, les automobilistes insoucients.

Attention aux Piétons

Au nom de l'Automobile Club Royal du Canada, son secrétaire, M. George MacNamee, fait un appel aux automobilistes. Par ces temps de fonte des neiges, où les rues sont souvent transformées en ruisselets, il les engage à éviter, autant que possible, d'écabousser les piétons. Une minorité de chauffeurs, par leur manque de courtoisie, risquent d'attirer un discrédit général et immérité. D'ailleurs, il est arrivé que des personnes dont les vêtements avaient été abîmés par des éclaboussures intentent des procès aux automobilistes. Et, en plus, les automobilistes insoucients. Et, en plus, les automobilistes insoucients. Et, en plus, les automobilistes insoucients.

Feu Mme Roland Duclos

Nous sommes au regret d'annoncer la mort de Mme Roland Duclos, née Hélène Poirier, survenue après quelques mois de maladie, lundi, le 4 courant, à l'âge de 21 ans.

Lui survivent, outre son époux, son père et sa mère, M. et Mme Joseph Poirier, de cette ville; une sœur, Irène; six frères: René, Valmore, Marcel, Paul, Roger et Gustave; ses grands-parents: M. et Mme Cyrille Samois, de Saint-Jean.

Les funérailles eurent lieu au milieu d'un concours nombreux de parents et d'amis, mercredi, le 6 courant, à 10 heures, en l'église Saint-Edmond.

M. le curé A. Forget officiait, assisté de MM. les abbés Hurtubise et L'Ecuyer, comme diacre et sous-diacre.

A l'orgue tenu par M. E. Guillet, les chanteurs ont exécuté la messe des morts, de Pérosi avec la Prose de Cascioli.

Les porteurs étaient: MM. Uriel Duclos, Charles-Emile Côté, Adrien Couture, Maurice Trahan, Albert Hébert, Félix Poirier.

La famille a reçu un grand nombre de témoignages de sympathie auxquels nous joignons les nôtres non moins sincères.

Pour que l'amitié soit durable, il faut que l'estime et la vertu en soient la base.

Amicale réunion

Le 30 mars dernier, les Dames Artisans ont donné, au No. 165 rue Longueuil, une partie de cartes qui a réuni au-delà de quarante personnes.

Il y avait de nombreux prix pour les gagnantes et le prix d'assistance, donné par Mlle R. Mombela, a été gagné par Mme J. Paquette.

Un joli conseil, donné par Mme O. Trahan, mis en tirage au profit des pauvres, a été gagné par Mme P. Martel.

Après le goûter, il y eut deux opérettes: "Les deux sœurs pour rire", personifiées par Mlle Flore Deneault et Juliette St-Amant, puis "Un rat dans un panier", scénette interprétée par Mlle Adrienne Trahan et Irène St-Amant.

Mlle E. Phaneuf, d'Iberville, a bien voulu déclamer: "Si j'étais le vent", et chanter: "Bonsoir Madame la lune", accompagnée au piano par Mme Hébert.

Voici la liste des donateurs de cadeaux: Mmes Martial Rhéaume, Hector Moreau, Emilie Trahan, Charles Comette, Georges Deneault, Oscar Thuot, Joseph Lange, A. Barré, Alfred Beauchamp, V. Poirier, B. St-Amant, Miles Adine Trahan, Jeanette Balthazar, Yvette Hébert, Irène St-Amant.

Les dames organisatrices remercient de tout coeur, toutes les personnes qui ont contribué au succès de cette réunion, dont les revenus seront employés à soulager quelques misères.

(Communiqué)

Monsieur Fatenville

La soirée artistique, sous les auspices du Salon Littéraire et Musical, au théâtre Impérial, le 25 prochain, fera fureur dans toute la région.

On aura qu'à examiner le programme pour en être convaincu.

Non seulement les amateurs de notre localité pourront jouir d'une belle comédie en un acte, mais les admirateurs de la bonne musique seront servis à souhait.

Les organisateurs ont su s'adjointre les services de musiciens fameux.

M. Ivan Sabourin et Mlle Lottie Farrar, d'Iberville, que nous avons entendue si souvent à la radio, seront les vedettes de la soirée.

M. Charles Bourguignon se fera entendre dans un trio accompagné de M. Roland Sabourin au violoncelle et par Mlle Lucienne Sabourin, au piano.

M. Barnabé Renaud, dont la réputation comme comédien est admise, interprétera quelques morceaux choisis.

M. Fatenville sera le clou de la soirée.

PROGRAMME

Ouverture.—Orchestre.

Chant.—M. Ivan Sabourin, accompagné par Mlle Lucienne Sabourin.

Déclamation.—Roméo Poiré.

Trio.—M. Roland Sabourin, Charles Bourguignon, accompagnatrice: Mlle Lucienne Sabourin.

Chant.—Mlle Lottie Farrar.

Chansons comiques.—M. Barnabé Renaud.

Pièce.—M. Fatenville.

Personnages dans M. Fatenville.

M. Fatenville, avocat de la ville, M. Roméo Poiré.—Duclos, riche rentier, père de Rose, M. Roland Bessette.—Rose, fiancée d'Arthur, Mlle Yvonne Bergevin.—Arthur, avocat de campagne, M. Fernand Deneault.—Lectrice, servante de Duclos, Mlle Madeleine Gouneau.—Joson, serviteur de Duclos, M. Horace Boutin.

Au Théâtre Capitol

Jeu de dimanche, dernières représentations de la vue: "Palmy Days", avec Eddie Cantor. Ne manquez pas cette dernière occasion de venir l'entendre.

Vendredi et samedi, les 5 et 6 avril, grand programme double. La première vue: "Sundown Trail", avec Tom Keen, ce fameux chasseur qui n'a peur de rien. C'est une vue de romance, d'action et de la vie dans l'ouest primitif. L'autre vue: "Honour of the Family", avec Bebe Daniels et Warren William. C'est une vue de romance, d'amour et d'incidents dramatiques amenés par les différentes positions dans lesquelles les deux héros se trouvent placés durant cette production. En plus, le dernier épisode de la série: "Heroes of the Flame". Ne manquez pas ce dernier épisode.

Lundi, 2ième jour de la vue: "Local Boy Makes Good", avec Joe E. Brown. Il s'agit, car tout lui fait pour. Il est timide et n'ose regarder personne, mais après certains incidents, il devient hardi et le favori de la société.

Mardi à jeudi, 3 jours, la vue: "Street Scene", avec Sylvia Sydney, William Collier Jr. et Estelle Taylor. Grande vue de l'amour maternel. La jeune fille essaie de s'élever au-dessus du niveau de la rue. Vous voyez des scènes tellement réelles qu'elles ne peuvent manquer de vous toucher profondément le coeur. N'oubliez pas que mardi soir est "Dresserware Night".

Pour vos Licences d'Automobiles

M. Benjamin Ménard, 295 rue Richelieu, est le percepteur autorisé pour les nouvelles licences d'automobiles; toutes les personnes qui ne se sont pas encore mises en règle pour l'année 1932, doivent s'empresser d'agir; il est plus que temps. A l'adresse ci-haut mentionnée, vous trouverez les moyens de posséder au plus tôt, votre nouvelle licence.

Première Communion

Jeu de dimanche, environ cent vingt-cinq enfants, garçons et filles, s'approchèrent de la table sainte, en l'église Saint-Jean l'Évangéliste, où les conviait pour la première fois, le Dieu d'Amour, pour qui les délices sont d'habiter dans leur coeur dont la pureté se rapproche de celle de l'ange.

M. le curé J. E. Coursoff officiait à la messe, et le Révérend Père Couture, dominicain, a prononcé en termes concis et appropriés, les paroles préparatoires au grand acte accompli. Parents et amis de la jeune phalange assistaient nombreux à l'imposante cérémonie, suave émotion qui nous reporte toujours aux jours d'antan, où nous avions l'insigne bonheur de recevoir pour la première fois, l'hostie immaculée; des larmes de bonheur ont perlé bien des paupières et au sein d'une reconnaissance émue, les âmes des fidèles ont entonné l'Alleluia triomphante et le Te Deum de la gratitude.

A l'orgue, les élèves du Couvent de la Congrégation Notre-Dame, dans des chœurs d'une harmonie parfaite ont joint leurs voix pures aux célestes concerts, dans des cantiques dont l'écho mêlé aux vapeurs embaumées de l'encens de l'holocoste, s'est élevé jusqu'au trône de l'Éternel.

A l'issue de la cérémonie religieuse, ces jeunes fleurs après avoir ravivé l'éclat de leur corolle, dans une simple mais touchante action de grâces, sont retournées dans leur foyer où les attendaient l'affection et la sollicitude des soins maternels et plusieurs jolis souvenirs destinés à marquer d'un cachet sensible, ce plus beau jour de leur vie.

Au Conseil de Ville

Notre Conseil Municipal s'est réuni lundi soir, sous la présidence de son honneur le maire Georges Saint-Germain. Les échevins Louis E. Martel, Clifford T. Trotter, Joseph Mayrand, Hurler Hamel et Alexandre Grégoire étaient présents ainsi que le secrétaire, Hormidas Morais.

Le secrétaire donne lecture d'un règlement de taxes spéciales préparé par M. Jacques Cartier.

Le conseil étudie chacun des 7 articles du règlement; on en amène de quelques-uns et l'on en suspend d'autres afin de les étudier plus tard.

Le règlement touche les personnes qui s'occupent d'annonces commerciales ou artistiques, de panneaux réclames, la distribution de circulaires autres que les circulaires politiques ou d'intérêt public, ou celles des commerçants qui annoncent leur propre commerce, les agents de publicité, les boulangers qui vendent du pain seulement, et ceux qui vendent de la pâtisserie, les bouchers, les aiseurs ou remouleurs allant à domicile, les abattoirs publics, les compagnies d'assurance-vie ou assurance-feu, les agents d'assurances quand la compagnie qu'ils représentent n'est pas soumise à une taxe spéciale, les banques, corporations ou compagnies de fiducie administrant des biens, moyennant rémunération, les buanderies, les commerçants de bois de chauffage et de charbon, les marchands d'huile à combustible, marchands de gros, d'huile et de gazoline, les auvents projetant sur le trottoir, agents d'immeubles, salons de coiffure, les bureaux de placements, les propriétaires de cirque, de carroussel, les marchands de chevaux, de poisson, de foins, les locaux où l'on cire les chaussures, les porteports suivant les dispositions du chapitre 126 des statuts Refondus de Québec (1923); les courtiers, les crieurs publics, les encanteurs, les personnes exploitant une fonderie, sauf les compagnies industrielles qui ont une fonderie pour les besoins de leur industrie, les entrepôts frigorifiques, les galeries de tir, les hôpitaux privés, les entrepreneurs à forfait, les marchands de glace, les personnes vendant les fonds de banqueroute, les personnes donnant des séances d'hypnotisme, de magnétisme, les chiromanciens, les salles de vues animées, les propriétaires ou locataires d'une salle de danse, les clubs sociaux ou sportifs, les personnes donnant des représentations publiques, les salles de quille, les salles de billard ou de pool, les peseurs publics, les prêteurs sur gage, les regrattiers, les pharmaciens, les patinoires sauf celles des maisons d'éducation, les poseurs d'affiches, les personnes qui n'étant pas laitiers, gardent plus de deux vaches, etc., etc.

Dans le cas des non résidents, les taxes sont toujours doubles.

M. Lawrence Gage, président de la Branche Saint-Jean d'Iberville de la Légion Canadienne, demande l'aide du Conseil pour la continuation de l'oeuvre du refuge que la Légion a tenu tout l'hiver. Il annonce que le local que M. J. P. O. Langlois a fourni gratuitement ne sera plus à sa disposition, à moins du paiement de \$50, pour le mois d'avril et que l'on sera obligé de déménager au 1er mai. M. Jacques Cartier, qui assiste à l'assemblée dit à M. Gage de continuer son oeuvre pour le mois d'avril et il s'engage à payer le loyer du mois d'avril.

M. l'échevin A. E. Grégoire remercie M. Gage pour le beau travail accompli par la Légion et demande au Conseil de venir en aide à cette oeuvre.

M. le maire Georges Saint-Germain remercie et félicite M. Gage sur le travail qu'il a fait cet hiver, il remercie aussi M. Langlois qui a prêté sans motif l'on nommera des Scouts intelligents, en uniforme complet, ou

L'oeuvre du refuge avec le comité municipal de secours.

On décide d'attendre à lundi prochain pour l'engagement des évaluateurs; il n'y a que deux offres de services et l'on en veut une troisième d'un expert en construction.

Le comité de l'aide aux indigents donne son rapport pour le mois de mars. On a dépensé la somme de \$2,519.66 pour la nourriture et \$211.62 pour la fourniture du chauffage.

Les dépenses totales au 31 mars, se chiffrent à \$15,191.80.

Le conseil décide de payer la somme de \$35.16 à la Saint-Vincent de Paul de la paroisse Saint-Edmond pour médecine fournie à des familles pauvres de la paroisse.

Les changements suivants sont faits au rôle des biens-fonds.

Léopold Dupuis vice J. P. Meunier, Henri Thibodeau vice J. P. Meunier, Morais et Roy vice J. O. Roy.

Caisse Populaire St-Georges d'Henryville vice Lionel Guérin, Pierre Bessette vice Omer Bessette, Armand Bourgeois vice N. J. Grégoire.

B. J. Hébert vice succ. J. Hébert, Louis Emond vice Théo. Emond, SS. Grises vice Dr. Alex. Bouthillier, Alp. Poirier, vice Léandre Guay, Léandre Guay vice Alphonse Poirier, Frank Ravenelle vice Hector Choquette, Willie Thériault vice Mme Narcisse Morin.

Ne risquez pas de perdre votre vue

Lorsqu'il s'agit de vos yeux prenez l'habitude de consulter des OPTOMETRISTES qui se spécialisent dans l'examen de la vue et l'ajustement des verres.

Protégez vos yeux en portant des verres de premier choix et bien ajustés.

Ordonnances d'oculistes remplies avec soin.

J. P. MEUNIER,

OPTICIEN OPTOMETRISTE

214 RUE RICHELIEU, SAINT-JEAN

--ATTENTION--

Bientôt vous ne porterez plus de claques et alors il vous faudra avoir une belle paire de souliers neufs. Nous vous offrons pour compléter vos toilettes, un choix extraordinaire de nouveaux modèles pour le printemps "Escarpins, Sandales, etc., etc."

N'oubliez pas une belle paire de bas Corticelli pour compléter votre achat.

Geo. ST-GERMAIN,

Marchand de Chaussures

Maison unique de GROS ET DETAIL.

250-252 rue Richelieu,

Saint-Jean Que.

Magasins Indépendants "Victoria"

J. I. BILODEAU, prop,

Hello 166 140 rue Richelieu. Hello 167

GRANDE VENTE SPECIALE

SAVON BARSALOU, 10 morceaux 38c
BISCUITS PYRAMIDE, 1 livre 10c
KLONDYKE, 2 livres 25c
CORN FLAKES, 2 boîtes 15c
CAFE FRAIS MOULU, spécial, la livre 25c
THE NOIR, la livre 35c
BLE-D'INDE EN EPIS, 2 boîtes 25c
TOMATES, 4 boîtes 25c
POIS VERTS, 3 boîtes 25c

DEPARTEMENT DE LA VIANDE

BOEUF A BOUILLIR, la livre 06c
GRAISSE PURE, la livre 10c
SAUCISSE SPECIALE, 2 livres 25c
STEAK DANS LA RONDE, la livre 15c
BACON, la livre 15c
BELLONEY, 2 livres 25c
VIANDE HACHEE, la livre 10c
DEVANT VEAU COMPLET, la livre 06c

DEPARTEMENT DE LA PEINTURE

Narvo, toutes les couleurs, garantie; sèche en 4 heures.

J. I. BILODEAU,

EPICIER ET BOUCHER

LA VILLE DE PARIS

Restaurant Français,

JACQUELINE VOULLAT, prop.

Repas à toute heure et à la semaine.

Chambres, si désiré.

Vous tous, les amateurs de la bonne cuisine française, vous êtes cordialement invités à venir encourager la nouvelle organisation d'un vrai restaurant français de la ville de Paris à 159 Richelieu.

tout au moins possédant le rang de 2ième classe. Ceux qui ont ou qui ont obtenu pour l'insigne "Starman" auront la préférence. Tous les officiers désireux de joindre ce mouvement qui nécessitent six heures de travail continu, sont priés de donner leur nom au maître de district Leslie McRobb sans délai, afin de permettre de commencer les préparatifs dès maintenant. Comme un événement de la sorte ne se répète pas une autre fois dans la vie, ce sera un rare privilège d'être membre du parti officiel. Les avantages qui seront donnés plus tard, le but d'étudier certains événements astronomiques prévus. A cette occasion l'on choisira des représentants pour le district s'étendant de Rover St-Lawrence à Noyan et Clarendville, à ce point ils seront remplacés par les Scouts des Cantons de l'Est jusqu'à Magog. Pour ce service spécial l'on nommera des Scouts intelligents, en uniforme complet, ou

sentant le comité exécutif de Saint-Jean; pour l'association locale a été autorisé de conduire le mouvement de recrutement. Tous les citoyens de Saint-Jean et d'Iberville, sont invités à devenir membre de cette association dont M. R. E. Elliott, est le président. La contribution n'est que de \$1.00 par année; il est à souhaiter que ceux déjà membres se fassent un devoir de renouveler leur abonnement, et pourquoi ne se chargeraient-ils pas d'enrôler un membre chacun; ce serait un moyen idéal de prouver la reconnaissance pour les services rendus et le travail accompli. Les officiers de toutes les branches donnent gratuitement leur temps et leur argent, pourquoi n'aidiez-vous pas à votre tour?

Le Président Elliott a depuis 1926 fourni un service irréprochable et des plus fructueux, digne d'émulation.

La famille Lecavalier remercie le public pour les sympathies qu'il lui témoigna, lors des funérailles de Mme Lecavalier, mercredi le 30 mars.

— La saison des sucres bat son plein. Nos cultivateurs sont satisfaits du rendement qui sera considérable et précieux cette année.

— Il avait encaissé public chez M. Adhémar Brosseau, samedi le 2 avril.

— Mlle Berthe Berthiaume de Verdun, était de passage, ici, dimanche et lundi, les 3 et 4 courant.

— Nous avons appris avec beaucoup de regret la mort par submersion de M. Henri Goineau, survenue à Valleyfield, vendredi le premier avril. Le défunt est le beau-frère de M. Isaac Choinière, propriétaire de l'Hôtel du Canada, avenue neuvième.

Mme Isaac Choinière était à Valleyfield, mardi le 5 courant. Le cadavre de M. Henri Goineau n'a pas encore été repêché.

— M. et Mme Valentin Dufresne et leur fils Anatole, de Lowell Mass., étaient dans la localité samedi et dimanche, les 2 et 3 avril, en visite chez des parents et des amis.

— Un pigeon voyageur s'est arrêté chez M. Beauvais, avenue dixième, dimanche matin, le 3 avril. Il portait un numéro plutôt difficile à reconnaître et cette indication attachée à l'une des pattes Montréal à Ottawa. Le précieux animal a sans doute perdu sa route et il est venu prendre un repos nécessaire au coin de notre ville. Il est gardé en lieu sûr et des démarches sont poursuivies par l'entremise des journaux, afin de le rendre à qui de droit. Il est d'une très belle apparence et s'est vite familiarisé avec les personnes qui veillent sur lui avec un soin jaloux et constant.

— Les coureurs du poisson d'avril ont été plutôt nombreux au milieu de nous cette année. Certaines aventures étaient d'un comique déplorant. C'était un vendredi, tout se prêtait bien pour faciliter le succès des farceurs.

— Mme Arthur Bellefeuille née Marie Bessette est morte vendredi le premier avril, vers les 3 heures de l'après-midi à la résidence de son gendre M. Ernest Dextraze, maître-contructeur avenue neuvième. Elle était âgée de 82 ans et ne fut réellement malade d'une façon sérieuse que quelques heures avant sa mort. Elle était d'un caractère court et notable, d'une générosité à toute épreuve. Les parents et les amis qui déplorent aujourd'hui sa disparition soudaine n'oublieront pas de siffler le souvenir de cette femme de bien. Elle laisse pour pleurer sa perte quatre fils qui sont Edouard, de Miami, Floride, Alfred et Arthur, de Providence, Joseph, de Fall River Mass.; aussi une fille, Mme Ernest Dextraze d'Iberville. Quatre petites filles et deux petits fils. Un seul gendre, M. Ernest Dextraze, de cette ville.

Les funérailles ont eu lieu dans notre paroisse, lundi matin le 4 avril.

Les porteurs étaient: MM. Emery Choquette, Eugène Meunier, Joseph Adam, Ernest Dextraze, Noël Beauchemin, Joseph Charron. La levée du corps fut faite par M. le vicar A. Fortin. Le service fut chanté par M. l'abbé Grenier, assisté de M. l'abbé Phaneuf comme diacre et de M. l'abbé Fortin comme sous-diacre.

La chorale de Saint-Jean et celle d'Iberville interprétèrent la messe des Morts de Pérosi.

La famille a reçu beaucoup de marques de sympathies.

Tributs floraux: M. Edouard Bellefeuille, M. Alfred Bellefeuille, Joseph Bellefeuille, M. Arthur Bellefeuille, Mme Ernest Dextraze.

Messe: Famille A. St-Laurent.

Sympathies: Mme Pierre Daneau, famille J. N. Beauchemin, M. et Mme Eugène Meunier, R. Bessette et fils, Mme Pierre Lazure, M. et Mme Rémi Bessette, M. et Mme Hervé Cinq-Mars, Mme Elzear Bonneau, la famille J. Guillelle.

Offrandes spirituelles: Mlle Jeanne Charron, M. Fernand Labelle, M. Ed. Larivière, Mme C. Dextraze, Mlle H. Dextraze, Mme René Côté, Mlle Lucette Labelle, M. Grégoire Dextraze, M. J. Bellefeuille, M. Arthur Bellefeuille, Mlle Rose Bellefeuille, Mme Bella Bellefeuille, M. Paul-Emile Leclaire, Mlle Mercédès Gosselin, Mme Arthur Bonneau, M. Arthur Greendale, M. Germain Berteau, M. Oliva Berteau, Mme Lydia M. Parisseau, MM. D. Seney, L. Labelle, Mme Bellefeuille, Mme Philodora Charron, Mlle Gisèle Guillet, M. Normand Guillet, M. Louis Charron.

L'inhumation a eu lieu dans le cimetière de St-Athanase.

La famille Bellefeuille remercie la population tant d'Iberville que de Saint-Jean, pour les condoléances qu'elle lui témoigna lors du décès de Mme Arthur Bellefeuille.

— M. et Mme Alphonse Ménard, de la Métropole, étaient dans Iberville, dimanche le 3 avril.

— M. Edouard Bellefeuille fils de Mme Arthur Bellefeuille est venu de Miami, Floride en automobile, pour assister aux funérailles de sa mère. Le voyage fut très pénible et la puissante machine de M. Bellefeuille a subi des avaries multiples à cause de la neige, de la glace et de l'eau.

— On est à construire l'ancienne Poterie Farrar, coin de la rue première et de la quatrième avenue. Une industrie nouvelle s'installera dans l'édifice amélioré prochainement.

Ouverture pour la saison de l'Hôtel.

tel Bouillon, le 16 avril, avec Cabaret, Ballons, Souvenirs, sous la même administration, pas de charge de couverts, pour réservation appelez Saint-Jean 597-13, J. E. Meunier, Gérant Propriétaire; Arc. Bessette, Secrétaire.

Mont Saint-Grégoire

Lundi, a été inhumé, en notre cimetière, le corps de l'une de nos anciennes concitoyennes, Mme J. Bellefeuille, née Marie Bessette, décédée à Iberville, chez son gendre, M. Ernest Dextraze. Nos sympathies à sa famille.

— M. et Mme J. S. Bessette sont retenus à la chambre par une forte attaque de grippe, laquelle visite d'ailleurs plusieurs de nos foyers, sans être toutefois, trop maligne.

— Mardi, en la fête de Saint-Vincent Ferrier, nos tout petits enfants ont fait leur première communion, après une pieuse préparation faite la veille par M. le curé. Un grand nombre de personnes ont tenu à accompagner leurs enfants à la Table Sainte.

— Mme Roch Choquette, de Saint-Jean, était dimanche en visite parmi nous.

— Il y avait dimanche soir, une charmante soirée à la résidence de M. E. Brosseau, à laquelle prirent part une cinquantaine d'invités.

— M. Ephrem Quintin a suivi un traitement de quelques jours à Saint-Jean. Notre estimé concitoyen est revenu dans sa famille en bonne voie de rétablissement.

— M. Alphonse Benoit est de retour parmi nous, après quelques mois passés à Chambly, chez son gendre, M. H. Touchette.

Saint-Alexandre

Mardi dernier, en notre église paroissiale, fut célébré le mariage de M. Léopold Hamel, fils de M. Léopold Hamel, cultivateur et de Joséphine Gagnon, M. et Mme Hilaire Payant, M. et Mme Jean-Baptiste Toupin, M. et Mme Joseph Sénécal, Montréal; M. et Mme Victor Brault, M. et Mme Napoléon Roy, M. et Mme Eugène Payant, M. et Mme Emile Moreau, Lucerne, M. et Mme Marie-Andréa Bourassa, M. et Mme Victor Sénécal, famille Lucien Marsan, famille Joseph Toupin, Gérard L'Ecuyer, Hector Fontaine, Mme Achim, de Saint-Lambert; Mme Edouard L'Ecuyer.

A la famille si cruellement éprouvée, nous réitérons nos sincères sympathies.

— Mme Pierre Sénécal et les membres de sa famille remercient sincèrement tous ceux qui, par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels ou autrement ont sympathisé à leur douloureuse épreuve.

— M. Georges Duval est revenu de l'Hôpital Saint-Jean, où il a subi une opération pratiquée par le Dr. Geo. Phaneuf.

— Nous sommes au regret d'annoncer la grave maladie de Mme Veuve M. Goyette et de Mme Veuve E. Kirouac. Nous leur souhaitons une prompte guérison.

— Mme Donat Kirouac est en bonne voie de rétablissement après avoir été victime de la grippe.

— Mlle Lemaire, g. m. de Montréal, est chez sa tante Mme Tessier, qui est malade de la grippe.

Saint-Luc

Nous avons le regret d'annoncer la mort de Albertine Marcell, épouse de M. Léopold Prairie, petit-fils de M. Edmond Brosseau, survenue à l'Hôpital Saint-Jean, mercredi, le 6 courant, à l'âge de 25 ans et 4 mois.

La défunte qui est exposée chez son père, au village, laisse dans le deuil, outre son époux, deux fils, Bernard et Paul-Aimé; son père et sa mère, M. et Mme Alphonse Marcell; ses frères: Léo, Irénée, Paul, Gabriel, Maurice, Fernand; ses sœurs: (Léona), Mme Victorin Moreau; Mlle Yvonne, Marie-Anne, Jeannette, Cécile, Simonne et Yvette. Nous leur adressons nos très vives sympathies.

Parents et amis sont invités à assister aux funérailles qui auront lieu samedi, le 9 courant, à 9.30 heures.

Lacadie

Ces jours derniers, plusieurs parents se réunissaient chez Mme Joseph Rémillard, à l'occasion de la visite de son fils Jean-Baptiste, de Castor, Alberta, après vingt-trois ans d'absence. A cette réunion de parent, se trouvait aussi Sœur Arsène d'Alexandrie, des Sœurs de la Providence, à Montréal.

— Mardi dernier, étaient célébrées, en notre église paroissiale, les funérailles de M. Pierre Sénécal, époux de Assisette Favreau. Le défunt a été enlevé à sa famille, après une longue maladie, soufferte avec la plus grande résignation, à l'âge de 60 ans et 6 mois. Il laisse pour le pleurer, outre son épouse, 7 enfants: Jean-Louis, Jean-Noël et Roméo; (Laura), Mme Antoine Hébert; Mlle Juliette, Germaine et Marie-Reine du toit paternel; 10 arrière-petits-enfants: Simonne, Estelle et Mariette Hébert; Roger, Marcel et Robert Hébert; Jeannette et Maurice Boudreau; Madeleine et Jeannine Sénécal; trois frères: Hilaire Sénécal, de cette localité; Joseph et David, de Montréal; une sœur: Mme Zéphyr Therrien, de Saint-Jean.

— M. le curé Moïse Palement officiait au service auquel assistaient un grand nombre de parents et d'amis, venus des paroisses environnantes pour rendre un dernier hommage à notre estimé disparu.

Les porteurs étaient: MM. Alfred Beauchamp, Valentin Poirier, Lucien Moquin, tous de Saint-Jean; Joseph Sénécal, Philippe Toupin, Euclide Brosseau, de cette paroisse. La famille a reçu un très grand

nombre de témoignages de sympathies, entr'autres:

Offrandes de messes: Mme Louis Vincent, Montréal; Mme Arthur Poirier, Montréal; M. et Mme Valentin Poirier, famille Zéphyr Therrien, Mlle Lucienne Lussier, de Saint-Philippe; Mme H. N. Bourassa.

Télégrammes: M. et Mme J. H. Labelle, Montréal; Mme L. Pavreau, de Lowell, Mass.; Mme M. L. Granger, de Manchester; Mme Narcisse Pavreau, de North-Adams, Mass.; Mme J. L. Sénécal, de Pittsfield, Mass.; Mme Maria Poisson, de Lowell, Mass.

Bouquets spirituels: M. et Mme Alfred Beauchamp, Mme Uric Coupal et sa famille, famille Mme Joseph Tremblay, M. et Mme Armand Dextraze, M. Louis-Philippe Lemaire.

Sympathies: MM. Ivan Sabourin, Martial Rhéaume, M. P. M. et Mme J. H. Dockstader et fils, famille Zinman, famille R. Lussier, Saint-Philippe, M. et Mme Omer Lemaire, famille Amédée Dufresne, M. et Mme Lucien Moquin, famille Alphonse Bourassa, docteur et Mme Emeril Poirier, M. et Mme Valentin Poirier, M. et Mme David Daigneault, M. et Mme A. Hébert, de Montréal; M. Georges Hébert, de Montréal; M. et Mme Harriette Beauchamp, M. et Mme Georges Poirier, famille Philippe Toupin, M. et Mme Maurice Brosseau, M. et Mme Maurice Prairie, M. Euclide Brosseau, famille Omer Rouiller, M. Roland Beauchamp, Mlle Yvette Faucher, famille Zénon Géliveau, famille Dosthée Géliveau, famille Dosthée Morin, Sœurs du Saint-Nom de Marie, Sœur Marie-Rose Elisabeth, Mlle Béatrice Bouchette, Mlle M.-Jeanne Davignon, famille Isaac Lemieux, Mlle Eugénie Gagnon, M. et Mme Hilaire Payant, M. et Mme Jean-Baptiste Toupin, M. et Mme Joseph Sénécal, Montréal; M. et Mme Victor Brault, M. et Mme Napoléon Roy, M. et Mme Eugène Payant, M. et Mme Emile Moreau, Lucerne, M. et Mme Marie-Andréa Bourassa, M. et Mme Victor Sénécal, famille Lucien Marsan, famille Joseph Toupin, Gérard L'Ecuyer, Hector Fontaine, Mme Achim, de Saint-Lambert; Mme Edouard L'Ecuyer.

A la famille si cruellement éprouvée, nous réitérons nos sincères sympathies.

— Mme Pierre Sénécal et les membres de sa famille remercient sincèrement tous ceux qui, par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels ou autrement ont sympathisé à leur douloureuse épreuve.

Henryville

Le 23 mars est née Marie-Marguerite-Réjeanne-Pierrette, fille de M. et Mme Antonio Hébert (Thérèse Dupont), Parrain, M. Israël Bouchard, grand-oncle de l'enfant; marraine Mme Vve Edouard Dupont, grand-mère de l'enfant.

— M. et Mme Prémias Grégoire (Aline Brouillette) ont vu leur foyer augmenter d'un nouveau bébé né le 27 mars, baptisé sous les noms de Joseph-Raphaël-Armand - Réjean, Parrain, M. Adolphe Grégoire; marraine, Mlle Gilberte Grégoire, oncle et tante de l'enfant. Portueuse: Mlle Albert Saint-Denis, de Saint-Sébastien, tante de l'enfant.

— MM. Médard Morin, Orpha Coupal, Paul Boucher et Lorenzo LeFebvre, sont partis lundi matin pour un voyage aux Etats-Unis; ils visiteront Bennington, Vt., Albany, New-York et Troy.

— La maison de M. Adolphe Poulin, qui avait été incendiée dans le cours du mois de décembre dernier, est maintenant reconstruite. M. O. Coupal en avait le contrat.

— A Cowansville, M. Orpha Coupal a acheté un terrain l'autome dernier pour construire une maison à trois logis, qui est maintenant terminée et sera habitée au mois de mai. Nos félicitations à M. Coupal qui par son initiative, a su fournir de l'ouvrage à ses employés durant la saison de l'hiver.

— Le 26 mars s'éteignait Mme Vve Fernand Lauson, née Delphine Dagesse, à l'âge de 79 ans, à l'hospice Auclair, de Montréal. Les funérailles eurent lieu le 28 mars, à 10 heures, ainsi que la sépulture, le service fut chanté par le Rév. T. J. Barré, de Montréal, assisté de M. le curé A. Fournier, de Pike-River comme diacre et de M. l'abbé F. X. Larose, comme sous-diacre. La défunte laisse deux filles: Mlle Marie-Louise et Alma Lauson, et un fils, M. Anatole Lauson, de Montréal. Nos sympathies à la famille.

— M. et Mme Alcide Corriveau, de Winooki, Vt., sont en visite chez leurs nombreux parents et amis, de cette localité.

— M. Georges Fontaine et sa famille, en visite à Farnham, ces jours derniers.

Saint-Césaire

Les activités scientifiques du collège vont toujours leur train; voici la liste des conférences qui seront données, avec projections lumineuses, au cours du mois d'avril: le 5, M. Allan N. Longstaff, de C. N. E., parlait sur "Les sports au Canada". Le 7, M. J. Hy. Beaulieu du Bureau de Poste à Montréal, parlait de "L'organisation du système postal au Canada"; le 10, le Rév. Frère Adrien, de la Congrégation de Ste-Croix, de Montréal, "Les jeunes naturalistes"; le 12, M. C. A. Bardou, de la Saint-Lawrence Sugar Refineries Co., de Montréal: "Le Sucre"; le 14, le Docteur J. E. Gendreau, de l'Université de Montréal: "Édition"; le 19, M. Eugène Gagnier, président

du Cercle St-Césaire, de Montréal: "Les Anciens de St-Césaire"; le 21, M. G. A. Savoye, président de la Dominion Blank Book Co., St-Jean d'Iberville: "Les enveloppes et les cartables à feuilles mobiles"; le 26, le Docteur C. Choquette, de l'Unité Sanitaire de St-Hyacinthe, Qué.: "Les maladies contagieuses"; le 28, M. Ernest Pitt, de la Cie Ernest Pitt, Montréal: "L'organisation d'un bureau de vente pour immeuble".

— Mme Victor Langelier, de Hioyko, Mass., s'est rendue au chevet de sa mère, Mme Charles Grisé; son mari l'accompagne.

— Les enfants des écoles et les élèves du Collège ont repris leurs études pour le troisième trimestre après quelques jours de vacances pascales.

Saint-Blaise

La semaine dernière, eurent lieu les engagements des institutrices pour les arrondissements suivants: No. 1 Mlle Marguerite Boissonnault, réengagée; No. 2, Mlle Yvonne Ollivier, engagée en remplacement de Mlle Yvette Hébert; No. 3, Mlle Joséphine Poulin; No. 4, Mlle Gilberte Pinsonnault; No. 5, Mlle Antoinette Roy; No. 6, Mlle Marie-Anne Lanoie. Ces dernières ont aussi été réengagées.

— Mlle Laurette Gravel, de Montréal, était l'invitée de la famille Gustave Denault, récemment.

— M. Wilfrid David, chef de police, à Saint-Lambert, a été l'hôte de Mlle Elizabeth Robert, dimanche dernier.

Ile-aux-Bois

Vu le grand succès remporté lors de notre séance du 30 mars dernier, les organisateurs ont décidé de répéter le même programme jeudi soir prochain, le 14 courant, à 8.15 heures précises.

En foule à la salle paroissiale, applaudir les acteurs dans les deux comiques scéniques "Un duc à l'étoile" et "La sonnette magique". Le prix d'entrée est le même. Bienvenue à tous.

— M. et Mme Ernest Bonnat, de Montréal, Mlle Laurette Labrecque et Maria Labrecque, de Saint-Hyacinthe, visitaient les familles Conrad Racine, de cette localité et Uric Racine, de Champlain, N. Y., samedi et dimanche derniers.

— Mlle Jeannine Régner, fille de M. et Mme Arsène Régner, élève au couvent de Saint-Jean, écoule quelques jours de congé chez ses parents.

— M. Rodolphe Bisillon passe quelques jours à Montréal, l'hôte de ses parents.

— M. et Mme Joseph Saint-Laurent, Mlle Emmentienne, Amélie Saint-Sauveur, MM. Damase Duquette, Oliva Hébert, Joseph et Rosaire Saint-Sauveur, de Lachine, étaient de passage dans notre localité, dimanche dernier.

Bedford

Mlle Yolande Dion a passé quelques jours en promenade à Montréal, au commencement de la semaine.

— M. P. O. Roy se rendait à Montréal, samedi dernier, pour assister aux funérailles de Mme Edmond Thibault. La défunte laisse pour le pleurer, outre son époux, deux fillettes. Nous offrons nos sympathies à Mmes J. B. Gendron et P. O. Roy, belles-sœurs de la défunte.

— Jeudi, le 14 avril, à la salle Victoria, au profit des œuvres paroissiales, aura lieu une soirée du bon vieux temps donnée par la troupe de la Living Room et le quatuor du Terroir; dix artistes au programme, tous bien connus à la radio. Vous serez enchantés d'y rencontrer des acteurs tout-à-fait qualifiés pour les différents numéros au programme. Bienvenue à tous.

Farnham

M. et Mme Rondal Baird font part à leurs amis de la naissance d'une fille, qui a reçu au baptême, les prénoms de Marie-Paule-Cécile-Ruth. Marraine, Mlle Gertrude Berthiaume; parrain: M. Louville Simard.

— A constater l'activité qui règne dans le commerce de l'automobile, nous avons peine à nous croire dans une période de dépression. Cette semaine, M. U. Fortin, commerçant de grain, qui a aussi l'agence pour l'International Truck Motor et la Studebaker, recevait deux chars de camions et voitures de promenade. Nos bons cultivateurs qui se plaignent tant de la crise, sont les premiers à contrecarrer leurs intérêts. S'ils donnaient l'exemple en utilisant leurs produits, foin, avoine, etc., cela n'en font pas usage eux-mêmes, comment peuvent-ils s'attendre à ce que les autres les encouragent; il ne faut pas oublier que les automobiles sont hostiles aux produits de la ferme et fringant de la gasoil et de l'huile.

— La rencontre des damistes a eu lieu chez M. A. J. Morissette, la semaine dernière. M. l'abbé Gendreau perd son championnat par défaut, étant absent de la ville et les honneurs revenaient à M. L. Daigneault. Le prix de consolation à M. Delamadeleine qui n'a gagné qu'un demi point et le vainqueur quatre points et demi.

Lacolle

M. Arthur Patenaude, époux de Vitaline Bourassa, est décédé le 31 mars dernier, et fut inhumé le 2 courant, au milieu d'une assistance nombreuse de parents et d'amis.

Il laisse son épouse, un fils Mlle, de cette localité; une fille (Marie)

Mme Théodore Richard, de Rouse's Point, N. Y.; ses belles-filles, Mme Vve Joseph Patenaude; Mme Vve Henri Patenaude et Mme Elie Patenaude; 13 petits-enfants.

Les porteurs étaient: MM. Evariste Patenaude, Arthur Patenaude, Joseph Hébert, Charles Langlois, Arthur Langlois et J. Langlois, tous neveux du défunt. La quête fut faite par MM. Euclide Boudreau et Arva Guay, accompagnés de M. Alfred et Alphonse Patenaude, les petits-fils du défunt.

A la famille en deuil, nous offrons nos sincères sympathies.

Laprairie

Mme Ernest Lussier, retenue à sa chambre depuis deux mois, avait le bonheur d'avoir à son chevet, sa fille bien-aimée, Sœur Saint-Almé de Redempteur, née Fleur-Angé, et Sœur Sainte-Anita, de la Maison Mère de Montréal. Elles sont retournées samedi, après avoir passé cinq jours dans la famille. Nous formons des vœux pour le retour à la santé de Mme Lussier.

— Nous sommes au regret d'apprendre la mort de M. Joseph Sénécal, survenue à l'âge de 83 ans, chez son fils Edouard, après quelques mois de maladie. Le défunt laisse pour pleurer sa perte, 3 fils: Edouard, de cette localité; Hormidas, de Saint-Jean et Wilfrid, de Montréal; une fille Mme Alexandre Roy, de Vermont; deux sœurs, Mme Philza Desjardis et Mme veuve Joseph Beaudin, ainsi que plusieurs petits-enfants. Nos sympathies à la famille.

N.-D. de Stanbridge

M. et Mme Henri Dupuis, hôtelier, ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis, la naissance d'une charmante fillette, baptisée sous les prénoms de Marie-Yolande-Jeanne. Parrain et marraine, M. et Mme Jean-Louis Poirier, oncle et tante de l'enfant. Portueuse, Mme Philippe Ménard, de Saint-Armand, tante de l'enfant.

— Le Rév. Père Létourneau, Rédempteur, de Sherbrooke, et M. l'abbé Gamache, de la Saskatchewan, sont venus en visite au presbytère, chez M. le curé Charbonneau.

— Mlle Malvina Jetté et son frère, Roch, sont de retour de Bedford, où ils ont assisté au mariage Morin et Coderre, leur parent.

— Mme Sévère Dion, après avoir passé l'hiver à Bedford, chez son fils Joseph, est de retour dans sa demeure, au village, pour la belle saison.

Saint-Armand

Mme J. H. Brault est revenue très enchantée d'une promenade de quelques jours passés à Sweetsburg, l'hôte de sa sœur, Mme (Dr) Perron.

— Mlle Yvonne Légaré, de Montréal, visite actuellement son amie, Mme Lothaire Gignac.

— M. Raoul Choquette, de cette localité, était de passage à Montréal et Saint-Hyacinthe, ces jours derniers.

— Mlle Angeline Blanchette, g. m. de Montréal, accompagnée de sa mère, Mme Blanchette et Mlle Annette Ledoux, g. m. aussi de Montréal, passeront la fin de semaine en visite chez M. Alphonse Ledoux.

— M. et Mme Alcide Roy étaient en visite dimanche chez M. Joseph Corriveau, de Stanbridge.

— Plusieurs écoliers et écolières des diverses institutions ont passé les vacances de Pâques dans leur famille, entr'autres: Henri-Paul Guillotte, Fortin Roy, Léon Brault, Rolland et Maurice Brouillette, Jean Ledoux, Mlle Gertrude Brouillette, Françoise Ledoux, Armande et Laure Guillotte, Yvonne Fortin.

— Mlle Hélène Desranleau était en visite à Saint-Jean, chez M. Ollippe Lafrance, au début de la semaine.

— Mlle Cora Choinière, institutrice à Highgate, était en visite chez M. Léonel Courchesne, dimanche.

North Stanbridge

Mme Omer Poutré et sa fille Oméline ont passé une fin de semaine à Iberville.

— Mlle Mathilde Bérubé, d'Iberville, est en visite chez ses parents M. et Mme Omer Poutré.

— Mlle Marie-Jeanne Gaudreau, d'Iberville, est venue passer quelques jours dans sa famille.

— Mlle Alida Goulet, de Bedford, était chez son père, dimanche dernier.

Saint-Jean-Baptiste

La semaine dernière est décédé, à l'âge de 84 ans et 10 mois, M. Joseph Tétrault, époux de Philomène Meunier. Lui survivent, outre son épouse, deux filles: Philomène et Marie-Louise; cinq fils: Charles, Henri, Arthur, Philippe et Adrien; plusieurs petits-enfants. Nous adressons à la famille en deuil, nos sincères sympathies.

— Ces jours derniers, a été baptisé Joseph-Roméo, fils de M. Albert Larocque, boucher, et de Annette Lafrance.

— M. l'abbé Kirouac, prêtre en repos, est venu prêter son concours durant la Semaine Sainte, à son ami, M. le curé J. O. Gaudin.

— Mme H. Grenier est actuellement à l'Hôpital Saint-Charles, où elle suit des traitements à la suite de sévères brûlures à une jambe.

— Mlle Rolande Desnoyers, de Saint-Jérôme, passe quelques jours en visite chez des parents dans notre village.

— Mlle Jeannette Desmarais, de Saint-Hilaire, est en promenade dans les familles Uval Vincelotte, Appolinaire Chicoine et Moïse Desmarais.

Pour vos réparations de Montres, Horloges, Cadrons, Lunettes et Bijouteries, allez chez

JOS. FLEURY

186 rue Richelieu, Saint-Jean.

La meilleure place où vous trouverez le plus grand et le plus beau choix de bagues à diamant et montres pour dames et messieurs, tout ce qu'il y a de plus nouveau en vente aujourd'hui à des prix défiant toute concurrence, garantissant satisfaction, sinon argent remis. Nous sommes aussi agents pour le fameux

Radio Columbia

Réception distincte et très claire.

Une visite sera bienvenue à tous.

TERRES DEMANDEES

CULTIVATEURS qui désirez vendre vos terres, j'ai ouvert un bureau chez Mre S. POULIN, 40 rue Saint-Jacques, Saint-Jean,

et vous me trouverez à ce bureau tous les samedis de chaque semaine. Venez me voir, je m'occuperai exclusivement de la vente des terres depuis 20 ans, et je suis persuadé que je pourrai vous faire faire des affaires avantageuses, si vous demandez des prix raisonnables.

J. O. Cartier, 40 Saint-Jacques

MARCHÉ SAINT-LOUIS

W. J. Turgeon, Prop.

Tél. 852—109 rue St-Louis, St-Jean.

SPECIAL POUR CETTE SEMAINE

TOMATES, grosse boîte, 4 pour	25c
FEVES EN GOUSSE, 3 pour	25c
POIS, 3 boîtes pour	25c
MACARONI, VERMICELLE, la livre	06c
THE ET CAFE, avec cadeau, la livre	45c
PEANUT SALES, 2 livres	25c
BONBONS MELANGES, avec chocolats, 2 lbs	25c

TRES SPECIAL

CONFITURES AUX FRAISES, 40 6z.	28c
--------------------------------	-----

DEPARTEMENT DE LA VIANDE

STEAK DE BOEUF, la livre	15c
ROTI DE BOEUF ROULE, la livre	12c
SAUCISSE, 2 livres	25c
LARD SALE, la livre	10c
BOEUF HACHE, 3 livres	25c

Surveillez nos spéciaux annoncés chaque semaine.

AU COMPTANT A CREDIT

NE VOUS INQUIETEZ PAS

A l'occasion du printemps, en ce temps de crise exceptionnelle, nous avons fait faire à nos ateliers tout ce qu'il y a de plus nouveau dans les manteaux, costumes, robes pour dames, à des prix d'avant-guerre.

Une visite à notre magasin vous convaincra de la haute qualité à bas prix.

BIENVENUE A TOUS

RICHELIEU CLOTHING STORE

238 RUE RICHELIEU ST-JEAN.

M. Isidore Perron

vient de porter acquiesceur de L'ÉPICERIE ET BOUCHERIE S. OLIGNY, 123 De Salaberry

et à cette occasion offre au public les spéciaux suivants:

TOMATES, 4 boîtes pour	25c